



Numéro 20

21 mars 2024

Des sujets de préoccupation actuels pour le corps politique canadien

**Les récentes tentatives américaines de déstabilisation
de Cuba échouent une fois de plus**

Soutenons Cuba révolutionnaire!

- **Sur les événements récents à Cuba**
– *Isaac Saney* –

Vidéo

- **Le président cubain Miguel Diaz-Canel Bermudez répond à un
journaliste de NBC**

Ne touchez pas à Haïti!

- **La désinformation sur les gangs criminels pour détourner l'attention
de l'ingérence brutale du Core Group**
- **L'«accord politique inclusif devant mener à la tenue d'élections
libres et équitables» de Trudeau en Haïti**
- **La Communauté des Caraïbes tient une réunion des «parties
prenantes» pour répondre aux demandes des États-Unis**
 - **Le déploiement de la police kenyane en Haïti
est loin d'être chose faite**

**Rassemblements, marches et réunions à la défense
des droits de toutes et de tous**

- **Rassemblement pour s'opposer aux attaques de l'État et de
l'industrie contre les Wet'suwets'en et leurs droits ancestraux**
 - **Une action militante à Toronto dénonce les
crimes de l'industrie minière**

À titre d'information

- **Modifications des lois sur l'exploitation minière en Ontario**

- **Les modifications intéressées du gouvernement de l'Ontario aux lois sur les mines**

Un statut pour toutes et tous

- **Actions pancanadiennes pour exiger le statut de résident permanent pour toutes les personnes sans-papiers**

À titre d'information

- **Les migrants travaillant en tant qu'aides familiaux aux prises avec des arriérés chroniques en immigration**
 - **Pour une refonte totale des programmes pilotes des gardiens d'enfants en milieu familial et des aides familiales à domicile**
– *Le Réseau des droits des migrants* –

Journée internationale des femmes 2024

- **Les femmes d'un océan à l'autre font leurs réclamations à la société et célèbrent leurs efforts collectifs en faveur de la justice**

Les récentes tentatives américaines de déstabilisation de Cuba échouent une fois de plus

Soutenons Cuba révolutionnaire!



Cuba répond par un grand rassemblement pour la défense de la révolution, à La Havane, 17 juillet 2021, à une précédente tentative de renversement de la Révolution.

Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) salue l'héroïsme du peuple cubain et de son gouvernement qui ont une fois de plus déjoué les tentatives des États-Unis et de leurs agents contre-révolutionnaires de provoquer un soulèvement populaire contre la Révolution. Les demandes d'un approvisionnement stable en électricité et en nourriture amènent des problèmes que le gouvernement s'efforce de résoudre malgré le blocus et les sanctions brutales des États-Unis. Ce n'est pas la Révolution qui est à l'origine de ces problèmes, c'est le blocus américain auquel tous les pays membres des Nations unies, à l'exception des États-Unis, d'Israël et d'un ou deux protectorats américains, exigent qu'on mette fin. Ces manifestations ont été provoquées par des agences américaines contre-révolutionnaires qui n'ont aucunement l'intention de leur apporter des solutions. Le plus remarquable est l'attention immédiate accordée par les fonctionnaires des gouvernements

provinciaux et locaux et du parti communiste aux manifestants, allant directement à leur rencontre pour écouter leurs préoccupations et expliquer ce que le gouvernement fait à ce sujet, les appelant à participer à la résolution de ces problèmes avec les solutions dont ils disposent. Le calme a gagné. L'ordre règne. Cela témoigne de la force du peuple cubain et de son gouvernement.

Nulle part aux États-Unis ou au Canada, les autorités ne viennent parmi les manifestants pour expliquer leurs politiques parce qu'elles savent qu'elles ne peuvent pas les défendre. Néanmoins, à peine les signes des manifestations provoquées par les États-Unis ont-ils été perçus que l'ambassade des États-Unis à Cuba et les médias américains ont commencé à s'inquiéter de la démocratie et des droits humains à Cuba, tandis que les groupes contre-révolutionnaires de Miami se mettaient à danser joyeusement.

Le but de l'incitation à ces manifestations est de détruire l'unité du peuple. Les États-Unis rêvent de pouvoir créer les conditions qui justifieraient une prise de contrôle de Cuba. Leur problème est que l'État cubain appartient au peuple de Cuba, pas aux États-Unis, et que Cuba appartient au peuple. C'est une revendication que les États-Unis ne peuvent pas faire chez eux.

Les tentatives de renversement de la révolution cubaine échouent à chaque fois parce que la lutte du peuple cubain pour surmonter toutes les difficultés qu'il rencontre à cause du blocus brutal et généralisé qui lui est imposé par les impérialistes américains appartient à l'ensemble du peuple, qui sait que Cuba lui appartient. Les problèmes de Cuba sont les problèmes du peuple et les problèmes du peuple sont les problèmes de Cuba. Qui peut dire que le gouvernement des États-Unis ou les gouvernements d'autres pays qui fomentent la contre-révolution à Cuba leur appartiennent ? Personne.



Seul le régime le plus inhumain impose des conditions qui menacent de rendre la vie impossible à plus de 11 millions de Cubains dans l'espoir de les amener à renverser leur gouvernement révolutionnaire. C'est la même chose que font les États-Unis en aidant Israël dans sa campagne génocidaire dans les territoires palestiniens occupés. L'État américain partage les espoirs des sionistes israéliens d'un « Grand Israël ». Comme en Israël, comme à Cuba, les ennemis de la liberté, de la démocratie et des droits humains commettent des crimes brutaux au nom de la liberté, de la démocratie et des droits humains. Cela ne passera pas !

Nous saisissons cette occasion pour nous engager à multiplier les efforts pour mettre fin au blocus économique, commercial et financier criminel que le gouvernement des États-Unis a imposé au peuple cubain. Nous remercions profondément le Parti communiste de Cuba et le gouvernement cubain pour leur solidarité inébranlable avec les peuples en lutte du monde entier. Le travail de construction et de renforcement de l'unité des forces progressistes du monde entier est crucial pour faire face à l'offensive actuelle de l'impérialisme et aux politiques néolibérales contre les droits légitimes des peuples. Ce travail nous appartient à tous.

***Non aux sanctions brutales et au blocus !
Non à la trahison des droits humains, de la liberté et
de la démocratie par l'impérialisme américain !
Rendez Guantanamo !
Vive Cuba révolutionnaire !***



Sur les événements récents à Cuba

– Isaac Saney –



Les récents événements à Cuba illustrent l'intensité des pressions impérialistes américaines sur la nation insulaire. Il faut toujours souligner que chaque effort pour défier le diktat de l'impérialisme et bâtir une société nouvelle a suscité des tentatives de déstabilisation et un sabotage occidentaux implacables : de la révolution haïtienne aux projets de libération nationale africains, asiatiques et latino-américains.

Cuba a subi – et subit encore – le plus long siège économique de l'histoire de la puissance militaire et économique impériale la plus puissante qui ait jamais existé. Comme la révolution haïtienne, la révolution cubaine est l'exemple impardonnable qui doit être détruit. La stratégie globale de Washington vise à nier et à éradiquer le droit de Cuba à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance. Cuba a repoussé à maintes reprises l'incessant assaut militaire, économique, financier et de propagande de l'impérialisme américain. L'empire n'a jamais accepté le verdict du peuple cubain; il a mené une guerre économique incessante et une campagne de déstabilisation.

Depuis le triomphe de la Révolution cubaine en 1959, les États-Unis ont mené un assaut incessant contre le peuple cubain, en employant des moyens à la fois militaires et économiques, notamment en orchestrant des invasions, des assassinats et des attentats terroristes contre des civils, ainsi qu'en se livrant à un sabotage économique systématique. Cette intention a été explicitement formulée par Lester D. Mallory, vice-secrétaire d'État et l'un des principaux architectes de la politique américaine à l'égard de Cuba. Dans un mémorandum du département d'État américain daté du 6 avril 1960 et aujourd'hui déclassifié, Lester Mallory déclarait :

« Le seul moyen prévisible d'aliéner le soutien interne est le désenchantement et la désaffection fondés sur l'insatisfaction et les difficultés économiques. [...] Tous les moyens possibles doivent être mis en oeuvre rapidement pour affaiblir la vie économique de Cuba... refuser de l'argent et des fournitures à Cuba, diminuer les salaires monétaires et réels, provoquer la faim, le désespoir et renverser le gouvernement. »

L'objectif principal de la stratégie de Washington reste l'annulation et l'éradication du droit de Cuba à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance et la réimposition de la domination, de l'hégémonie et de la tutelle des États-Unis. Le but sinistre objectif est de contraindre le peuple cubain à se soumettre en étranglant l'économie, en créant des pénuries, des difficultés et en exacerbant les inégalités sociales – les problèmes mêmes que la Révolution cubaine s'est efforcée inlassablement d'éliminer. Cette stratégie vise à provoquer des troubles sociaux massifs qui serviraient ensuite de prétexte à une intervention américaine.

Surmonter la crise mondiale qui s'aggrave d'une manière qui donne la priorité au bien-être de ses citoyens plutôt qu'aux intérêts des puissances impériales mondiales est un défi de taille pour tout pays. Ce défi est particulièrement formidable pour Cuba, qui est aux prises avec un blocus commercial et financier sévère et global. La guerre économique des États-Unis contre Cuba s'étend au-delà des frontières des États-Unis et touche les entreprises d'autres pays engagées dans le commerce avec Cuba ou qui voudraient le faire. Elle constitue le principal obstacle au progrès social et économique de Cuba et représente une violation flagrante des droits humains du peuple cubain, coûtant à la nation insulaire plus de 1 000 milliards de dollars américains, ce qui souligne ses effets profonds et préjudiciables. Dans un témoignage poignant de la criminalité et de l'immoralité du blocus économique américain, le 2 novembre 2023, les Nations unies ont, pour la 31e fois, rejeté massivement la guerre économique de Washington par un vote de 187 voix contre 2.

La réponse du gouvernement cubain aux manifestations publiques actuelles, motivées par des insatisfactions dues au manque de dialogue, de discussion et d'explication des causes et des mesures mises en oeuvre pour résoudre la crise actuelle, est à mettre en contraste avec le déploiement massif de l'appareil d'État policier que nous voyons si souvent dans le monde dit riche et parmi ses alliés. Il ne fait aucun doute que Washington n'épargnera aucun effort pour manipuler la situation actuelle à Cuba en utilisant divers médias sociaux et plateformes numériques afin de déstabiliser davantage la nation insulaire. De plus, il a été récemment révélé que les agences de renseignement américaines sont intervenues directement dans l'économie cubaine pour gonfler artificiellement les prix, stimuler l'inflation et provoquer une plus grande pénurie de biens déjà rares.

Cuba est confrontée à des défis importants, qui peuvent sembler insurmontables pour beaucoup, mais le peuple cubain a montré à maintes reprises qu'il était capable de relever les défis qui se présentaient à lui.



Vidéo : Le président cubain Miguel Diaz-Canel Bermudez répond à un journaliste de NBC



Ne touchez pas à Haïti !

La désinformation sur les gangs criminels pour détourner l'attention de l'ingérence brutale du Core Group



Rassemblement à Ottawa lors du 20e anniversaire du coup d'État en Haïti, 29 février 2024

L'affirmation des États-Unis, du Canada, de la France et d'autres pays que les « gangs criminels » sont le problème en Haïti est une tentative pitoyable de détourner l'attention des sales magouilles du groupe restreint appelé Core Group établi par la résolution S/RES/1542 (2004) du Conseil de sécurité de l'ONU à l'instigation des États-Unis. Le soi-disant Core Group est présidé par le Représentant spécial de l'ONU en Haïti et comprend également des représentants du Brésil, du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Union européenne, des États-Unis et de l'Organisation des États américains. C'est le vrai « gang criminel » qui opère en Haïti.

Haïti a été l'un des membres fondateurs de l'ONU en 1945. En 1948, Haïti a joué un rôle clé dans la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), notamment grâce au sénateur haïtien Emile Saint-Lot, rapporteur du comité de rédaction de la DUDH. Haïti a été la première république à renverser la puissance coloniale française en 1804 et à déclarer les droits de citoyenneté en vertu du fait d'être humain, sans discrimination de race, de croyance ou de toute autre catégorie discriminatoire. Elle a joué un rôle héroïque et fraternel dans les luttes d'indépendance des peuples de toutes les Amériques, y compris les États-Unis. Haïti n'a pas besoin de leçons de démocratie. Elle n'a pas à recevoir de leçons sur la manière de faire respecter son droit à exprimer sa souveraineté comme elle l'entend.

Cela est également vrai aujourd'hui, dans les conditions d'une nouvelle intervention brutale de la part de la France, des États-Unis et maintenant du Canada et d'autres, elle peut décider de la manière dont elle veut être gouvernée pour elle-même. C'est ce qui est en jeu en Haïti.

C'est ce qui est en jeu en Haïti et le peuple haïtien est un peuple sage et cultivé qui possède son



propre matériel de pensée qui l'a conduit à se libérer de la brutale domination coloniale française en 1804 et qui l'a guidé pour vaincre toutes les tentatives brutales de contrôle dont il a fait l'objet depuis lors. Contrairement à l'image raciste que le soi-disant Core Group et ses médias dépeignent, ce sont les impérialistes qui sont obligés de déclarer que toutes leurs machinations sont « dirigées par les Haïtiens » alors que, au contraire, tout met leur pitoyable affirmation à la poubelle.

Il est bien connu que ce que l'on appelle les « gangs criminels » en Haïti ont été installés et servent à maintenir le diktat des États-Unis et des autres exploiters étrangers sur Haïti et à empêcher le peuple haïtien d'exercer son droit de contrôler ses propres affaires et d'affirmer la souveraineté d'Haïti.

Tout le monde sait que c'est le coup d'État organisé par les États-Unis, le Canada et la France qui a renversé le gouvernement démocratiquement élu de Jean-Bertrand Aristide il y a 20 ans parce qu'il ne se pliait pas à leurs ordres. Ce sont eux qui ont imposé une dictature militaire au peuple haïtien, provoquant le chaos et la misère. Sous leur tutelle, les oligarques ont une fois de plus pris le contrôle des ressources naturelles et humaines d'Haïti, y compris la gestion des ateliers de misère et des stations balnéaires de luxe où accostent également les bateaux de croisière.

Sachant parfaitement que le peuple haïtien s'oppose à leur présence directe, les États-Unis, le Canada, la France et d'autres pays pensent qu'ils peuvent utiliser les forces de police kényanes, une institution créée par les bâtisseurs d'empire britanniques, dans le cadre de la Mission multinationale de soutien à la sécurité des Nations unies. Les États-Unis ont même obtenu le soutien du Bénin, qui a « proposé » de fournir 2 000 soldats à une force de sécurité multinationale approuvée par les Nations unies et dirigée par le Kenya, composée également de 2 000 policiers. L'annonce a été faite le 27 février lors d'une conférence de presse tenue à Georgetown, en Guyane, par l'ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies, Linda Thomas-Greenfield, puis confirmée par le Bénin le 1er mars.

La langue officielle du Bénin est le français et les États-Unis calculent que cela compensera le fait que la langue officielle du Kenya est l'anglais et que les forces de police de ce pays ne sont donc pas aptes à travailler en Haïti. Le peuple du Bénin est un des peuples les plus anciens ; le Bénin a été colonisé d'abord par les Portugais puis par la France en 1872, connu sous le nom de Dahomey français jusqu'à ce qu'il obtienne son indépendance le 1er août 1960, date à laquelle il a été rebaptisé Bénin.

Sous les deux maîtres coloniaux, le pays est devenu l'un des principaux pays impliqués dans la traite des personnes réduites en esclavage. Aujourd'hui encore, la ville de Ouidah, située à moins d'un kilomètre de ce qui fut le plus grand port négrier d'Afrique de l'Ouest, abrite une statue du grand marchand d'esclaves Francisco Felix de Souza, qui s'employa aux XVIIIe et XIXe siècles à fournir des esclaves. Le port était le point de départ de plus d'un million de personnes enchaînées à destination du Brésil, d'Haïti et des États-Unis. Les résultats de la pensée des impérialistes selon laquelle les descendants des Africains de l'Ouest emmenés en esclavage se battraient contre les descendants d'Africains de l'Ouest maintenus en esclaves en Haïti restent à voir. Ce ne sera pas joli pour les esclavagistes modernes qui oppriment le peuple haïtien.

Toute tentative de déploiement de forces armées kényanes ou étrangères en Haïti se heurte à une résistance farouche de la part du peuple haïtien, qui affirme sa dignité et son droit d'être. Comme ce fut le cas lorsqu'il fut la première colonie à gagner sa liberté et à établir une république en 1804, son mot d'ordre reste le même aujourd'hui : « *La patrie ou la mort ! La victoire ou la mort !* »

Ne touchez pas à Haïti !



L'«accord politique inclusif devant mener à la tenue d'élections libres et équitables» de Trudeau en Haïti



Les médias rapportent que le 11 mars, le premier ministre Justin Trudeau a convoqué le « Groupe d'intervention en cas d'incident » pour discuter de la situation en Haïti. Un communiqué du bureau du premier ministre indique que Justin Trudeau « a souligné l'importance de parvenir de toute urgence à un accord politique inclusif devant mener à la tenue d'élections libres et équitables en vue de rétablir l'ordre démocratique en Haïti.

Il semble que l'ironie de l'imposition d'un ordre démocratique « dirigé par les Haïtiens » en Haïti par le biais d'une intervention étrangère échappe au premier ministre. La déclaration ajoute que le Canada contribue à hauteur de 80,5 millions de dollars à la mission multinationale de soutien à la sécurité (MSS) autorisée par les Nations unies et soutient la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui est prête à participer à la mission interventionniste.

Plus tard dans la journée, l'ambassadeur du Canada à l'ONU, Bob Rae, a participé à ce qu'on a appelé le « dialogue organisé par le CARICOM avec les parties prenantes haïtiennes, y compris les États-Unis ». Dans un communiqué du département d'État américain, le secrétaire d'État Antony J. Blinken affirme qu'il participait à la réunion « pour discuter de la création d'un collège présidentiel afin d'aider à accélérer la transition politique en Haïti, et pour discuter du déploiement d'une mission multinationale de soutien à la sécurité afin de rétablir l'ordre ».

Imaginez l'utilisation de l'image d'un « collège présidentiel » à un moment où le « collège présidentiel » américain, qui a le dernier mot sur les résultats des élections aux États-Unis, est tellement discrédité ! Les États-Unis prétendent qu'un tel collège « aidera à accélérer la transition politique en Haïti » alors que la version américaine ne peut même pas « aider à accélérer la transition politique » aux États-Unis, ce qui semble être le mieux qu'ils puissent trouver.

Au micro de la CBC, Bob Rae a insisté sur le fait que cette ingérence étrangère dans les affaires intérieures d'Haïti était « dirigée par les Haïtiens ». Il a précisé que le Canada « ne fournit qu'un soutien financier et logistique » et qu'il ne « met pas de bottes sur le terrain ». « Le Canada participera à tout effort combiné. C'est juste que nous n'envoyons pas de troupes », a déclaré Rae. « La raison en est que (Trudeau) veut insister sur le fait que ce sont les Haïtiens eux-mêmes qui doivent ouvrir la voie. »

Lors d'un entretien ultérieur avec le journaliste Alec Castonguay à Radio-Canada, Justin Trudeau a

souligné que le gouvernement du Canada faisait son possible pour assurer la sécurité en Haïti. Il a rappelé que le Canada « est engagé avec la communauté internationale en Haïti depuis 30 ans ». « Il a cité des exemples d'interventions policières, militaires et médicales menées dans le pays », a rapporté d'Haïti le journal *Le Nouvelliste* le 17 mars. « Nous avons construit des prisons, des hôpitaux, nous avons été là avec la communauté internationale pendant longtemps. Malgré tout cela, nous nous retrouvons après trois décennies de travail dans cette crise abominable », a déclaré le premier ministre du Canada. Jamais Justin Trudeau ne s'est demandé pourquoi, après 30 ans, les Haïtiens rejettent tout ce que le Canada et « la communauté internationale » ont fait. Au contraire, les machinations visant à maintenir Haïti sous la coupe d'intérêts privés étrangers et dans les griffes d'une élite dirigeante corrompue sont la cause de l'« abominable crise » haïtienne. Elles sont au service de l'enrichissement financier des éléments américains les plus pourris qui profitent des biens mal acquis, avec le soutien total du Canada,

Note sur « Groupe d'intervention en cas d'incident »

L'identité des personnes qui participent aux réunions du « Groupe d'intervention en cas d'incident » est secrète. La première fois que les Canadiens ont entendu parler de ce « Groupe d'intervention en cas d'incident », c'est lorsque Trudeau a annoncé sa formation le 28 août 2018. Il a été décrit comme « un comité formé spécialement pour réagir aux urgences. Il se réunira dans l'éventualité d'une crise nationale ou lors d'incidents survenus ailleurs et ayant des conséquences importantes pour le Canada ». Il a été présenté comme étant similaire à ce que les « Cinq yeux » – États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande – ont déjà mis en place au sein de leur propre gouvernement.

Selon les rapports, les services de renseignement étrangers « cherchent généralement à établir des réseaux d'agents qu'ils peuvent utiliser pendant une période prolongée, afin d'obtenir un flux d'informations fiable. Les agents opèrent en exploitant des relations et des positions de confiance pour obtenir des informations sensibles ».

Le « Groupe des cinq » est un réseau d'échange de renseignements impliquant plus de 20 agences différentes des cinq « pays anglophones ». Il s'agit à la fois de renseignements basés sur la surveillance et de renseignements d'origine électromagnétique (SIGINT). Il s'agit de renseignements « dérivés de signaux et de systèmes électroniques utilisés par des cibles étrangères, tels que des systèmes de communication, des radars et des systèmes d'armes, qui offrent à notre pays une fenêtre vitale sur les capacités, les actions et les intentions de nos adversaires étrangers ». Voici quelques exemples : « Des clés USB secrètement équipées d'émetteurs radio. Des logiciels malveillants pour iPhone utilisés pour surveiller les communications et les activités des utilisateurs. Des générateurs portables d'ondes continues qui peuvent surveiller les activités du clavier d'ordinateurs même hors ligne par le biais d'une attaque par vibration du clavier. » Une réunion au niveau ministériel des « Cinq yeux » s'est tenue le même jour en 2018 que l'annonce du « Groupe d'intervention en cas d'incident ».

(Avec des informations de CBC, Radio-Canada, Le Nouvelliste, Reuters)



La Communauté des Caraïbes tient une réunion des «parties prenantes» pour répondre aux demandes des États-Unis

La récente réunion de « haut niveau » de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui s'est tenue le 11 mars à Kingston, en Jamaïque, a révélé l'ampleur des pressions exercées par les États-Unis, le Canada et d'autres acteurs étrangers sur les pays membres. Ces pays ont été incités à se soumettre à

l'objectif des États-Unis de prendre le contrôle d'Haïti. Cet objectif ne peut être atteint que s'ils parviennent à étouffer les efforts du peuple haïtien pour se débarrasser de tous les exploités étrangers, fonctionnaires corrompus et voleurs de tout acabit qui ont plongé leur pays dans l'anarchie et la violence.



Le but prétendu de la réunion de la CARICOM était de « discuter de la situation sécuritaire en Haïti ». En réalité, c'était pour discuter de comment avancer les projets de prise de contrôle d'Haïti.

Selon la CARICOM, la réunion, à laquelle assistaient des « parties prenantes haïtiennes », faisait suite à une série de discussions, y compris celles facilitées par le « Groupe de personnalités éminentes », un groupe de trois personnes établi par les chefs de gouvernement de la CARICOM en mai 2023 « pour les représenter afin d'offrir les

bons offices de la Communauté au gouvernement d'Haïti et aux parties prenantes haïtiennes ».

Les « parties prenantes » étaient représentées à Kingston par des délégations du Brésil, du Canada (l'ambassadeur des Nations unies Bob Rae en présentiel et le premier ministre Justin Trudeau via zoom), de la France, du Mexique, des Nations unies et des États-Unis, sans que soit précisé en quoi ils sont des « parties prenantes haïtiennes ».

Les discussions ont porté sur le dernier projet des États-Unis pour installer un gouvernement en Haïti en violation du droit du peuple haïtien de se gouverner lui-même sans ingérence étrangère. Le département d'État américain, représenté à la réunion par le secrétaire d'État Antony Blinken, a indiqué que la réunion « examinerait une proposition élaborée en partenariat avec la CARICOM et les parties prenantes haïtiennes afin d'accélérer la transition politique en Haïti par la création d'un collège présidentiel indépendant à large assise, ainsi que le déploiement d'une mission multinationale de soutien à la sécurité pour faire face à la crise sécuritaire en cours ».

La situation en Haïti, qui préoccupe tant les États-Unis, le Canada et d'autres pays, est le résultat direct de décennies d'ingérence étrangère visant à mettre en place un régime fantoche qui favorisera leurs intérêts et privera le peuple haïtien de ses droits. Des mesures spécifiques pour formaliser cette domination étrangère sur Haïti sont en place depuis 2004, lorsque le gouvernement démocratiquement élu de Jean-Bertrand Aristide a été renversé par un coup d'État organisé par le Canada, la France et les États-Unis. À l'époque, les États-Unis ont orchestré la création, par le Conseil de sécurité des Nations unies, de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et d'un « groupe restreint » (Core Group) chargé de faciliter la mise en oeuvre de son mandat.

Le « Core Group » est composé de représentants du Brésil, du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Union européenne, des États-Unis et de l'Organisation des États américains, et est présidé par le représentant spécial de l'ONU en Haïti. Ariel Henry, le très méprisé premier ministre intérimaire d'Haïti qui a récemment démissionné dans l'attente d'un remplaçant, a été installé par le Core Group en 2021 après l'assassinat de Jovenel Moïse, le 43e président d'Haïti qui a également été installé par le Core Group.

Les décisions adoptées lors de la réunion de « haut niveau » de la CARICOM indiquent explicitement que les puissances étrangères dirigées par les États-Unis, y compris le Canada, se sont donné le droit de décider qui gouvernera Haïti et imposeront leur diktat par la force militaire, avec l'assentiment de ce qu'elles appellent les « parties prenantes haïtiennes ». Il s'agit d'une fraude de premier ordre. Le peuple haïtien a rejeté à maintes reprises l'ingérence étrangère et le

déploiement d'armées étrangères qui dans le passé n'ont apporté à Haïti que violence, abus sexuels et maladies. Aucun « accord » imposé au peuple haïtien contre sa volonté, par une version modernisée du « fardeau de l'homme blanc » selon laquelle le peuple haïtien est incapable de se gouverner lui-même, ne sera jamais accepté.

Les Canadiens se tiennent fermement aux côtés du peuple haïtien et s'opposent à l'ingérence militaire et politique des puissances étrangères, y compris du Canada. Le gouvernement canadien doit rendre des comptes pour sa complicité avec les crimes en cours contre Haïti et son peuple.

La déclaration finale de la CARICOM annonce un « accord de gouvernance transitoire »

La déclaration publiée par la CARICOM le 11 mars indique : « Nous sommes heureux d'annoncer l'engagement en faveur d'un accord de gouvernance transitoire, qui ouvre la voie à une transition pacifique du pouvoir, à la continuité de la gouvernance, à un plan d'action pour la sécurité à court terme et à l'organisation d'élections libres et équitables. »

Sans la moindre honte, les ennemis du peuple haïtien qui n'ont apporté à Haïti que l'anarchie et la violence, accompagnées de la famine, de la maladie, du chômage, du sans-abrisme et du désespoir, parlent de garantir la démocratie haïtienne, d'une « transition pacifique du pouvoir » et de la « continuité de la gouvernance », qui n'existe pas à l'heure actuelle à cause des régimes corrompus qu'ils ont mis en place à maintes reprises, et tout le reste.

La « réunion des parties prenantes » a « pris acte » de la démission du prétendu premier ministre Ariel Henry « de la mise en place d'un conseil présidentiel de transition et de la nomination d'un premier ministre intérimaire ».

Le soi-disant « Core Group » a établi un « conseil présidentiel de transition » composé de sept membres votants, chaque groupe candidat disposant d'une voix, ainsi que de deux observateurs sans droit de vote portant l'étiquette de représentants de la « société civile » et des communautés « interconfessionnelles ».

Les critères d'adhésion excluraient toute personne s'opposant à la résolution 2699 du Conseil de sécurité des Nations unies qui l'autorise à « former et déployer une mission multinationale d'appui à la sécurité (MSS) en Haïti », une intervention et une occupation étrangères contre la volonté du peuple haïtien et en violation de souveraineté de la nation haïtienne.

La déclaration de la CARICOM répète les phrases usées à propos de grands idéaux du Core Group et du maintien de son occupation d'Haïti, exprimant son engagement envers « une transition fondée sur l'inclusivité, encourageant la participation de toutes les parties prenantes et ouvrant la voie à des élections dès que possible. C'est la seule voie durable vers un avenir fait d'institutions démocratiques fortes, de résolution pacifique des conflits, de sécurité et de prospérité pour tous les Haïtiens ».

Des noms sont soumis à la CARICOM pour le « Conseil de transition » sans passer par le peuple haïtien

Le Nouvelliste rapporte que « la grande majorité des organisations politiques et sociétales engagées dans les négociations avec les chefs de gouvernement de la CARICOM ont déjà soumis le nom de leur représentant au Conseil présidentiel de transition ». Aucune de ces propositions n'a été soumise ou même annoncée au peuple haïtien; elles sont toutes soumises seulement à la CARICOM et au Core Group.

Les représentants confirmés sont : Edgard Leblanc Fils, qui s'est imposé comme le représentant du Collectif des partis politiques du 30 janvier au Conseil présidentiel; Laurent St-Cyr pour représenter le secteur des affaires dans le cadre de l'Accord du 21 décembre; Leslie Voltaire aurait été proposé comme représentant du directoire de Fanmi Lavalas; le comité d'appui aux négociations de l'Accord de Montana est dans l'embarras pour savoir s'il doit participer ou non. Le professeur Dunois Erick Cantave, coordonnateur de l'Accord de Montana, a déclaré : « Je suis toujours indigné et sceptique à l'égard de ce processus », mais, a-t-il ajouté, « il y a un courant qui pense que nous devons être présents dans toutes les batailles malgré nos réserves... ». Les groupes de l'alliance réactionnaire connue sous le nom d'Accord du 21 Décembre ont soumis au moins trois nominations différentes, chacun cherchant à obtenir les faveurs du groupe central dans sa tentative de restructurer ses accords de gouvernance sur le peuple haïtien.

Appel aux organisations populaires pour qu'elles prennent le contrôle de la situation volatile

Le 10 mars, le Mouvement national pour la liberté et l'égalité des Haïtiens pour la fraternité (MOLEGHAF) a publié une déclaration appelant les organisations populaires à prendre le contrôle de la situation volatile au pays. Le MOLEGHAF rejette notamment « toute proposition visant à une transition sous la domination de l'impérialisme américain » comme « un pacte avec la mort des masses ». « Tous les partis et organisations politiques progressistes-révolutionnaires qui embrassent l'impérialisme, le Core Group, l'OÉA, le Conseil de sécurité des Nations unies, sous l'administration de Biden, se déclarent ennemis de la classe exploitée du pays. [...] Toute alliance qui n'est pas alignée sur le peuple, sur les masses, est une alliance qui mettra fin aux politiques néolibérales, pour continuer à semer la discorde parmi les masses populaires, comme c'est le cas actuellement. La conspiration monte, et elle se terminera par une élection pour placer leurs satellites au pouvoir sous le couvert de la démocratie populaire. »



Dans une déclaration publiée le 13 mars, l'Alliance noire pour la paix aborde ce qui se cache derrière les gros titres en Haïti. Elle souligne que la réalité est que la crise en Haïti est une crise de l'impérialisme. Les pays qui réclament une intervention militaire – les États-Unis, la France, le Canada – ont créé les conditions qui font que l'intervention militaire semble nécessaire et inévitable. Les pays qui appellent à l'intervention sont les mêmes qui en bénéficieront. Ce n'est pas le peuple haïtien qui en bénéficiera. Et pendant vingt ans, ces pays qui considèrent Haïti comme un État en faillite ont activement travaillé à la destruction du gouvernement haïtien tout en imposant une domination coloniale étrangère, souligne la déclaration.

Plus précisément, l'Alliance noire pour la paix écrit : « Au cours des quatre dernières années, les masses haïtiennes se sont mobilisées et ont protesté contre un gouvernement illégal, l'ingérence impériale, la suppression des subventions au carburant entraînant une hausse du coût de la vie, et l'insécurité causée par des groupes armés financés par l'élite. Cependant, ces manifestations ont été étouffées par le gouvernement fantoche mis en place par les États-Unis. »

L'Alliance noire pour la paix souligne que les groupes armés (les « gangs ») présents principalement dans la capitale d'Haïti doivent être considérés comme des forces « paramilitaires », car ils sont constitués d'anciens (et d'actuels) éléments de la police et de l'armée haïtiennes. Ces forces paramilitaires sont connues pour travailler pour une partie de l'élite haïtienne, y compris, selon certains, pour Ariel Henry (l'ancien premier ministre de facto d'Haïti). Il convient également

de noter qu'Haïti ne fabrique pas d'armes; les armes et les munitions proviennent principalement des États-Unis et de la République dominicaine, et les États-Unis ont toujours rejeté les appels à un embargo sur les armes. Lorsque nous parlons de « gangs », « nous devons reconnaître que les véritables gangs les plus puissants du pays sont les États-Unis, le Core Group et le bureau illégal de l'ONU en Haïti, qui ont tous contribué à créer la crise actuelle », indique la déclaration.

La déclaration souligne qu'aujourd'hui, Haïti est importante pour la viabilité géopolitique et économique des États-Unis. Haïti occupe une position clé dans les Caraïbes pour la stratégie militaire et de sécurité des États-Unis dans la région. Elle souligne que l'importance économique d'Haïti « découle de ce que les entreprises occidentales perçoivent comme un vaste réservoir de main-d'oeuvre bon marché, ainsi que de ses terres inexploitées et de ses richesses minérales ».

L'Alliance noire pour la paix a dénoncé les dirigeants de la CARICOM, et en particulier la première ministre de la Barbade, Mia Mottley, « pour avoir non seulement soutenu l'intervention armée planifiée par les États-Unis en Haïti et offert leur police et leurs soldats pour la mission, mais aussi pour avoir suivi les diktats des États-Unis et du Core Group sur la marche à suivre en Haïti ». Elle dénonce également le rôle du président brésilien, Luiz Ignacio « Lula » da Silva, « non seulement pour avoir maintenu le rôle du Brésil dans le Core Group, mais aussi pour avoir mené la charge, avec le gouvernement criminel des États-Unis, en faveur d'une invasion militaire armée étrangère en Haïti ».

En solidarité avec les groupes haïtiens, l'Alliance noire pour la paix dénonce « l'invasion militaire étrangère approuvée par l'ONU, financée par les États-Unis et dirigée par le Kenya et l'occupation d'Haïti ». « Nous sommes convaincus qu'une intervention armée étrangère menée par les États-Unis et l'ONU en Haïti n'est pas seulement illégitime, mais aussi illégale. Nous soutenons le peuple haïtien et les organisations de la société civile qui ont toujours été contre une intervention militaire armée étrangère », précise la déclaration.

Note

Les pays membres de la CARICOM : Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Montserrat (un territoire britannique d'outre-mer dans les îles Sous-le-Vent), Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago.

(Avec des informations de la CBC, du CARICOM, du PMO et du Département d'État américain)



Le déploiement de la police kenyane en Haïti est loin d'être chose faite

Le 1er mars à Nairobi au Kenya, le premier ministre désigné d'Haïti Ariel Henry et le président du Kenya William Ruto ont signé une « entente réciproque » visant à donner un semblant de crédibilité juridique à l'envoi orchestré par les États-Unis de 1 000 membres de la Force constabulaire du Kenya pour occuper Haïti dans le cadre d'une mission multinationale d'appui à la sécurité d'Haïti contre la « violence de gangs ».

Les forces derrière cette ingérence étrangère en Haïti pensaient que dès que cette entente serait conclue, tout irait comme prévu. L'entente était nécessaire suite aux exigences de la Haute Cour kenyane du 26 janvier qui a décidé que le déploiement de troupes kenyanes était contraire à la constitution et ne pouvait être autorisée sans une entente signée avec Haïti. Lors de la signature le 1er mars, William Ruto a dit que le déploiement visait à « réitérer l'engagement du Kenya à contribuer au succès de la mission multinationale. Nous croyons qu'il est de notre devoir historique

puisque, lorsque la paix règne en Haïti, c'est bon pour le monde entier ». Henry, pour sa part, a dit que le déploiement n'était pas que pour Haïti, mais « pour l'avenir de l'humanité ».

Or, loin d'avoir le vent dans les voiles, Ariel Henry est coincé à Porto Rico depuis son retour le 5 mars alors que son avion n'a pas pu atterrir en Haïti. Sous l'influence des États-Unis, il a annoncé qu'il allait démissionner en tant que premier ministre et président désignés dès qu'il y aura un « conseil de transition ».

En outre, *Gazette Haïti* rapportait le 13 mars que le premier secrétaire des Affaires étrangères du Kenya Korir Sing'oei a dit que l'absence d'un gouvernement reconnu en Haïti n'offre pas de base solide pour un déploiement de mission et que le Kenya attendrait la mise en place d'une autorité constitutionnelle reconnue avant d'aller de l'avant. Un représentant du ministère des Affaires étrangères s'est empressé de dire qu'en dépit de la suspension (omettant de mentionner la situation embêtante d'Ariel Henry), l'entente entre Henry et Ruto était toujours valide.

Les législateurs membres de l'opposition ont, pour leur part, souligné que cette « entente réciproque » est illégale et, par conséquent, illégitime, puisque le gouvernement d'Haïti n'a pas été élu. Ils ont accusé William Ruto de s'ingérer dans l'indépendance du système judiciaire et parlementaire kenyan et exhorté les Kenyans à résister à toute attaque contre la constitution du pays.

« Le gouvernement n'a pas respecté la Constitution qu'il est tenu de défendre », a dit un politicien de l'opposition kenyane, Ekuru Aukot, qui a ajouté qu'il allait déposer « une plainte d'outrage au tribunal » pour contester « l'entente réciproque ». Il a aussi souligné qu'Ariel Henry n'a aucun pouvoir constitutionnel ou juridique l'autorisant à signer des ententes avec le Kenya au nom d'Haïti.

De plus, alors que toutes les machinations américaines sont en cours, les fonds américains destinés à l'intervention policière/militaire dirigée par le Kenya n'ont pas encore été autorisés par le Congrès ou le Sénat. Le président républicain de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, Michael McCaul, et le sénateur Jim Risch, chef de file républicain de la commission des affaires étrangères du Sénat, ont déclaré dans un communiqué commun : « Compte tenu de la longue histoire de l'engagement des États-Unis en Haïti, avec peu de résultats positifs, l'administration doit au Congrès beaucoup plus de détails de manière plus opportune avant d'obtenir davantage de fonds », ajoutant que l'administration de Joe Biden ne lui avait envoyé qu'un « plan approximatif » pour faire face à la crise. Ils se sont également demandé si les tribunaux kenyans autoriseraient le déploiement et si la force pourrait se rendre à Port-au-Prince.

D'une fois à l'autre, les machinations du Core Group sont contrecarrées. Malgré cela, il continue de manipuler les résultats, comme le démontre la réunion de la communauté caribéenne (CARICOM) où les États-Unis, sans oublier le Canada, ont dicté ce que doit être une bonne démocratie « prise en main par les Haïtiens ».



Rassemblements, marches et réunions à la défense des droits de toutes et de tous

Rassemblement pour s'opposer aux attaques de l'État et de l'industrie contre les Wet'suwets'en et leurs droits ancestraux

Le 6 mars les chefs héréditaires Gitxsan et d'autres personnes se sont rassemblés au palais de justice de Smithers pour la condamnation du chef Dsta'hyl, un sous-chef du clan des Likhts'amisyu de la

nation des Wet'suwet'en, pour outrage au tribunal et pour protester contre la corruption continue des injonctions de la Cour suprême de la Colombie-Britannique menées par l'industrie, qui s'appuient sur l'intrusion illégale du Groupe d'intervention pour la sécurité de la collectivité et l'industrie (GISCI) pour faire respecter les injonctions sur les territoires traditionnels autochtones.



Lors de la manifestation, les chefs héréditaires Gitksan du gouvernement Gitksan Huwilp ont annoncé qu'ils exigeaient un examen judiciaire indépendant immédiat de la manière dont les injonctions de la Cour suprême de la Colombie-Britannique sont obtenues par l'industrie tout en ignorant les décisions judiciaires des tribunaux supérieurs, et de la manière dont le GISCI militarisé de la GRC fait appliquer ces injonctions sur les territoires traditionnels autochtones.

Le négociateur en chef héréditaire des Gitksan, Brian Williams (Gwiiyeehl), a déclaré : « Cela sent la corruption à plein nez. » Il a ajouté : « La Cour suprême de la Colombie-Britannique ne tient pas compte de l'avis judiciaire d'une juridiction supérieure concernant des négociations en cours depuis 1994. Les gouvernements provincial et fédéral ont fait preuve d'un manque de progrès débilant aux tables de négociation depuis 30 ans et la Cour suprême de la Colombie-Britannique utilise cette situation à l'avantage de l'industrie qui demande ces injonctions. » L'arrêt Delgamuukw rendu en 1997 par la Cour suprême du Canada a établi que les Wet'suwet'en et les Gitksan n'avaient jamais cédé leurs titres sur leur territoire traditionnel et a déclaré que ces questions devaient être réglées par la voie de négociations. Pourtant, à ce jour, leurs revendications de titres ancestraux n'ont pas été réglées par voie de négociation ou de procédure judiciaire.

Dans le cas du chef Dsta'hyl, il a été reconnu coupable d'outrage au tribunal le 20 février et le prononcé de sa peine, qui a débuté le 6 mars, se poursuivra à une date ultérieure. Le chef Dsta'hyl a été arrêté le 27 octobre 2021 après avoir retiré des batteries d'équipement lourd des véhicules de construction de Coastal GasLink. Dans une vidéo diffusée au tribunal, on le voit se présenter comme l'agent d'application de la loi des Likhts'amisyu, rappeler aux employés de CGL un avis d'éviction précédemment délivré à CGL par le leadership héréditaire des Wet'suwet'en, On le voit aussi dire aux agents de sécurité de CGL qu'ils pénètrent sans permission sur le territoire des Wet'suwet'en et leur demander de partir, en précisant qu'il saisira l'équipement et mettra hors service les véhicules utilisés pour la construction du gazoduc. Bien qu'il ait été initialement accusé de méfait et de vol de plus de 5 000 dollars, ces accusations n'ont pas été retenues et il a été jugé pour outrage au tribunal, la poursuite affirmant qu'il avait violé une injonction de la Cour suprême de 2019 interdisant à quiconque d'empêcher, d'entraver ou de restreindre la construction du gazoduc de la CGL.

Le gouvernement Gitksan Huwilp a appelé au rassemblement le 23 février après que le juge Michael Tammen de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, en déclarant le chef Dsta'hyl

coupable, a statué que la loi traditionnelle des Wet'suwet'en sur l'intrusion ne pouvait « coexister » avec les ordonnances d'injonction rendues par le même tribunal. « Le juge Michael Tammen s'est appuyé sur 30 ans d'inertie du Canada et de la Colombie-Britannique à la table des négociations pour soutenir que la loi sur l'intrusion ne peut coexister avec l'ordonnance sur les injonctions. Le tribunal n'a pas réussi à réconcilier les deux et a utilisé la loi sur les injonctions pour mettre fin au *wilaloo* (mode de vie) des Wet'suwet'en et des Gitxsan et au lien avec les terres », a expliqué le chef héréditaire des Gitxsan, Moolaxan.

En ce qui concerne le rôle du GISCI, Gwiiyeehl a déclaré le 6 mars : « Nous savons également que l'agence fédérale de surveillance de la GRC a ouvert une enquête sur les actions du Groupe d'intervention pour la sécurité de la collectivité et l'industrie (GISCI), la seule unité militaire spécialisée au Canada mise en place pour écraser les manifestations autochtones contre l'extraction des ressources sur les terres autochtones de la Colombie-Britannique. [...] Nous savons également que le GISCI retarde l'enquête en ne fournissant pas les documents demandés à la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes (CCETP), qui reçoit et supervise les plaintes du public contre la GRC. Il ne s'agit pas d'une enquête approfondie. »

« Lorsque vous avez 50 millions de dollars de dépenses du GISCI de 2017 à 2022, auxquels vous ajoutez 36 millions de dollars supplémentaires annoncés en 2023 pour cette force militarisée favorable à l'industrie privée afin d'empêcher les Premières Nations de protéger leurs terres contre l'extraction des ressources énergétiques par le biais d'injonctions de la Cour suprême de la Colombie-Britannique menées par l'industrie – vous avez de la corruption. »

Le chef héréditaire des Gitxsan, Norman Moore (Moolaxan), a déclaré lors du rassemblement : « Demain, nous entamerons le processus de demande d'un examen indépendant par le procureur général et le solliciteur général du Canada de cette tentative collective de détruire le *wilaloo* (mode de vie) des Wet'suwet'en et les Gitxsan et le lien avec les *Laxyip* (terres).

« Vous devez comprendre que les lois héréditaires des *Laxyip* et de l'Anaat (eaux) exigent que les chefs aient le devoir fiduciaire de protéger la terre et les ressources pour assurer la sécurité alimentaire, le logement et l'humanité de nos peuples. [...] Nous pouvons exister ensemble, mais la Cour suprême de la Colombie-Britannique et le GISCI de la GRC prennent le parti de la cupidité de l'industrie plutôt que celui de notre *wilaloo*, qui est en place depuis des temps immémoriaux. Le *wilaloo* ne devrait pas être éteint selon la décision de 1997 de la Cour suprême du Canada *Delgamuukw c. Colombie-Britannique* – causes de la CSC (lexum.com). »

« Imaginez qu'ils aient pris ces 36 millions de dollars et qu'ils les aient consacrés à l'enquête des FFADA (femmes et filles autochtones disparues et assassinées), à l'arrêt du fléau de la drogue dans la communauté qui tue nos gens, et au maintien de la sécurité de notre communauté. Au lieu de cela, ils militarisent notre *wilaloo* et donnent des millions au GISCI pour tenir nos gens en joue ou les mettre dans le *Wilp ahlee'e* (prison/cachot). »



Une action militante à Toronto dénonce les crimes de l'industrie minière

Plus d'une centaine de personnes ont manifesté devant l'hôtel Royal York à Toronto le 5 mars pour dénoncer les violations généralisées des droits humains et la dégradation de l'environnement causées par les monopoles miniers canadiens et étrangers établis au Canada. Il s'agissait de la conférence annuelle de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) et d'un dîner de gala en l'honneur de différents monopoles miniers comme Barrick, qui ont un passé de violence contre des défenseurs de la terre autochtones dans le monde entier.



L'un des principaux thèmes de la manifestation de cette année était le lien étroit entre l'industrie minière et les guerres et agressions impérialistes. Les orateurs ont souligné que sans l'industrie minière, qui fournit des minerais essentiels à la production de guerre, l'armée aurait des difficultés à mener des guerres dans le monde entier. Rawan Nabil, représentante du Mouvement de la jeunesse palestinienne, a mis l'accent sur la production d'armes et d'équipements militaires fournis par les États-Unis, le Canada et d'autres pays à Israël pour poursuivre son génocide brutal contre les Palestiniens. Elle a donné l'exemple des avions de chasse F-35 utilisés pour bombarder les civils palestiniens. Elle a dénoncé le génocide du peuple palestinien et a appelé le gouvernement canadien à cesser de fournir des armes et des équipements à l'État sioniste d'Israël.

Nisrin Elamin a parlé, au nom du Collectif de solidarité avec le Soudan, du groupe Lundin, l'une des entreprises récompensées lors du gala de remise des prix de l'ACPE. Elle a rappelé que cette entreprise est actuellement jugée par un tribunal suédois pour avoir aidé et encouragé des crimes de guerre au Soudan entre 1999 et 2003, qui ont entraîné le massacre de dizaines de milliers de personnes, le déplacement d'innombrables autres et la destruction de maisons et de récoltes, ce qui a déclenché la première phase du génocide au Darfour. « Cette entreprise a non seulement du sang sur les mains, mais elle a aussi créé les conditions qui ont déclenché un génocide dans l'ouest du Soudan et aggravé la guerre civile au Sud-Soudan. Et le groupe Lundin n'est pas le seul, il fait partie d'un consortium d'entreprises minières, pétrolières et de fabrication d'armes qui voient leurs actions augmenter alors que des civils sont assassinés à Gaza, au Soudan et au Congo », a-t-elle déclaré.

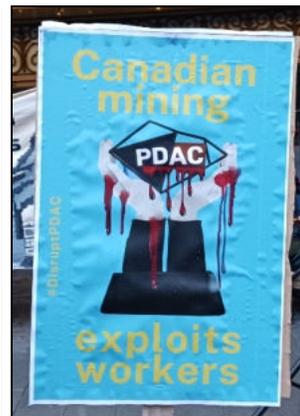
Un autre thème de l'action était les dévastations causées par l'exploitation minière et l'extraction des ressources sur les terres autochtones au Canada et à l'étranger. Le chef Rudy Turtle de la Première Nation de Grassy Narrows a dénoncé le gouvernement canadien et le gouvernement de l'Ontario pour leur refus de respecter le moratoire que sa communauté a décrété sur la poursuite de l'activité minière. Il a fait remarquer que Grassy Narrows a souffert et continue de souffrir de la pollution industrielle et que trop c'est trop. Il a fait remarquer que lorsque les sociétés minières et autres sociétés d'extraction de ressources pénètrent sur les terres autochtones et y mènent des activités, ce sont les populations et l'environnement qui en pâtissent et ce sont les populations autochtones qui en subissent les conséquences.

Pauline Moonias, de la Première Nation Neskantaga, a également fait écho aux sentiments du chef Turtle, soulignant que dans sa petite communauté du territoire Nishnawbe Aski, au nord de Thunder Bay, qui se trouve sur le Cercle de feu, les intérêts miniers extérieurs continuent d'écarter son peuple sans aucune considération pour lui ou pour la terre. Les consultations sont une farce et tout est mis en oeuvre pour saper le droit de son peuple à l'autodétermination. Toutefois, a-t-elle promis, les Neskantaga et les Premières Nations du Nord continueront de résister aux tentatives des entreprises minières et des gouvernements de piller les ressources de la terre, notamment les ressources minérales.

Un jeune militant brésilien de l'organisation Amazon Watch a fait remarquer que plus de 50 organisations d'Amérique latine et des Caraïbes ont cartographié 37 projets canadiens dans la région, y compris dans le bassin amazonien, et ont constaté des violations généralisées des droits humains, notamment des délocalisations forcées, des violences contre des dirigeants autochtones et des défenseurs de la terre, ainsi que la destruction de l'environnement qui assure la subsistance des peuples autochtones. La grande majorité des projets se situent sur des terres autochtones et l'essentiel de l'exploitation minière concerne l'or.

La destruction de l'environnement était un autre thème de l'action. Outre la dénonciation de la fourniture de minéraux critiques à la machine de guerre américaine et à d'autres armées, l'action a porté sur les affirmations bidon des sociétés minières selon lesquelles la fourniture de matières premières pour les voitures électriques « protégera » l'environnement. Chuka Ejeckam, de l'Alliance noire pour la paix, a souligné qu'un grand nombre des minéraux essentiels aux batteries des véhicules électriques, comme le lithium et le cobalt, proviennent d'Afrique. Il a fait remarquer que les entreprises minières exploitent les Africains en leur imposant des conditions de travail horribles et des salaires d'esclaves pour engranger un maximum de profits. Il a déclaré que « les entreprises présentes à ce gala célèbrent leur capacité à générer des profits aux dépens de toute vie sur cette planète. En servant de foyer mondial à ces entreprises, le Canada contribue à faciliter les crimes qu'elles commettent. C'est indéfendable. »

L'action s'est terminée sur une note positive, les participants s'engageant à redoubler d'efforts pour que les entreprises minières et les gouvernements rendent des comptes de l'exploitation et de la dégradation de la Terre nourricière, pour protéger l'environnement naturel et humain et pour créer un avenir prospère et durable pour tous.





À titre d'information

Modifications des lois sur l'exploitation minière en Ontario

Le 18 mai 2023, le projet de loi 71 du gouvernement de l'Ontario, *Loi de 2023 visant l'aménagement de davantage de mines*, a reçu la sanction royale[1]. Le projet de loi a été déposé le 2 mars 2023, une semaine avant la conférence annuelle de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) qui s'est tenue à Toronto du 7 au 11 mars 2023.

Dans son analyse du projet de loi qui avait été déposé, Mining Watch Canada a indiqué que la nouvelle loi « réduirait les exigences déjà inadéquates imposées aux sociétés minières en matière de dépôt de cautions ou d'autres garanties financières pour couvrir les coûts de nettoyage de leurs opérations lorsqu'elles ferment leurs portes. Elle assouplirait également les normes de réhabilitation, permettrait aux exploitants d'approuver leurs propres plans techniques et autoriserait les entreprises à ne pas mettre en place de plans de fermeture complets avant de commencer leurs activités »[2].

L'organisation fournit les grandes lignes suivantes sur les sujets de préoccupation liés à cette loi.

Pas d'examen technique des plans de fermeture

Le gouvernement prévoit éliminer l'examen technique des plans de fermeture des mines par les fonctionnaires et permettre au personnel des entreprises minières de les approuver en tant que « personnes compétentes » certifiées. Cela créera un conflit d'intérêt évident. Bien qu'il existe déjà un risque de « capture » du ministère des Mines par les intérêts de l'industrie, au moins les fonctionnaires du ministère ne sont pas réellement employés par l'entreprise qui dépose les plans qu'ils examinent. Quelles que soient les qualifications des personnes concernées, il est difficile d'imaginer qu'elles ne se sentent pas poussées à soutenir les plans de leur propre employeur.

« La Colombie-Britannique en est une malheureuse illustration. La dépendance excessive de la Colombie-Britannique à l'égard des professionnels qualifiés (sa politique de 'confiance professionnelle') a été un facteur important dans la catastrophe de Mount Polley, selon l'audit 2016 sur la conformité et de l'application de la loi dans le secteur minier réalisé par Carol Bellringer, vérificatrice générale de la Colombie-Britannique. Ce problème a également été identifié par le Centre du droit de l'environnement (Université de Victoria) dans sa soumission de 2014 au Groupe d'experts indépendants d'enquête et d'examen en matière d'ingénierie du Mount Polley, et par l'inspecteur-chef des mines de la Colombie-Britannique dans son rapport d'enquête de 2014 sur le déversement du Mount Polley. Ce fut la plus grande catastrophe environnementale de l'histoire du Canada, qui a vu 25 millions de mètres cubes de matériaux contaminés se déverser dans le lac Quesnel (où les métaux lourds sont remobilisés à partir des sédiments chaque année) et dans le bassin hydrographique du fleuve Fraser.

Plans de fermeture incomplets

« L'Ontario prévoit également d'autoriser le report d'une partie du plan de fermeture d'une mine, ce qui permettrait aux projets d'aller de l'avant avec des plans de fermeture incomplets. Le premier ministre Ford et le ministre des Mines George Pirie semblent avoir oublié – ou peut-être veulent-ils simplement nous faire oublier – que ces exigences ont été mises en place précisément pour éviter les situations où d'importantes mesures de fermeture et de réhabilitation sont impossibles à mettre

en oeuvre. Ils ont promis que cela ne se ferait que lorsque ces études/éléments peuvent raisonnablement être reportés sans compromettre l'intégrité du plan de fermeture. Mais il n'existe aucun moyen de le faire de manière fiable, précisément parce que ces éléments sont interdépendants. Des activités spécifiques de nettoyage et de surveillance peuvent être rendues possibles ou impossibles par la façon dont la mine est construite et exploitée. Par exemple, la manière dont les déchets sont placés et l'endroit où ils le sont changent les options d'assainissement viables. Il existe un risque important que des éléments soient exclus, pour découvrir plus tard qu'ils sont importants et qu'ils ne peuvent pas être mis en oeuvre en raison d'autres facteurs ou d'actions déjà entreprises.

Garanties financières par étapes

« Les modifications proposées permettraient aux promoteurs de présenter une garantie financière par tranche (phase) selon un calendrier lié à la construction de nouvelles caractéristiques de la mine. Cela aurait du sens si les garanties financières actuelles de l'Ontario n'étaient pas déjà terriblement inadéquates. Le rapport annuel 2015 du vérificateur général de l'Ontario a identifié un passif de nettoyage de quelque 3,1 milliards de dollars pour 216 sites miniers fermés et abandonnés, avec à peine la moitié de ce montant couvert par une forme quelconque de garantie financière, y compris l'« auto-assurance » et les actifs de l'entreprise qui peuvent facilement et presque instantanément s'évaporer dans de mauvaises conditions.

« Sur la base de l'expérience acquise en Ontario et dans d'autres juridictions, nous avons estimé que le passif réel est probablement plus proche de 7,6 milliards de dollars, soit plus de deux fois les estimations officielles et plus de quatre fois les garanties financières réelles. (À titre d'exemple, sur le site minier de Kam Kotia, près de Timmins, les coûts ont augmenté de plus de 225 % par rapport aux estimations initiales – 41 millions de dollars contre 96 millions de dollars 15 ans plus tard, lorsque les travaux ont réellement été effectués).

La province de l'Ontario – c'est-à-dire les contribuables – doit donc assumer le manque à gagner et payer la facture du nettoyage, du traitement perpétuel de l'eau, etc. Les changements proposés dans le cadre de la loi « visant l'aménagement de davantage de mines » ne font rien pour combler ce fossé, ni pour mettre fin aux pratiques absurdes d'auto-assurance et d'acceptation d'actifs en tant que garantie. Aucun rapport public n'a été publié à ce sujet depuis le rapport de suivi de 2017 du vérificateur général de l'Ontario. Il est également important de noter que les redevances minières de l'Ontario sont les plus faibles du Canada, ce n'est donc pas comme si la province générait suffisamment de revenus pour justifier ces passifs.

« Cette proposition aurait du sens pour une juridiction minière mature qui mettrait en oeuvre le principe du pollueur-payeur, en veillant à ce que les responsabilités environnementales et sanitaires soient entièrement couvertes par des obligations ou d'autres garanties financières encaissables – et si elle était assortie de critères permettant des déterminations sur la base de ce qu'il faudrait réellement pour nettoyer et réhabiliter le site tel qu'il est à un moment donné.

Des normes de réhabilitation plus souples

« L'Ontario propose d'autoriser d'autres mesures de réhabilitation et d'autres utilisations des terres après la fermeture, par exemple pour permettre la réhabilitation de terres selon des normes d'utilisation industrielle plutôt que d'habitat naturel. Bien qu'une plus grande flexibilité soit une bonne idée, elle ne devrait pas être utilisée pour permettre simplement des conditions plus dégradées après la fermeture, et le gouvernement n'a pas identifié de conditions ou de critères pour empêcher cela.

Ré-exploitation des déchets et résidus miniers existants

« En 2021, la *Loi sur les mines* a été modifiée pour permettre la ré-exploitation d'anciens déchets miniers, mais les promoteurs devaient s'assurer que l'état du terrain serait amélioré à l'issue de l'exploitation. Le gouvernement veut désormais s'assurer que l'état du terrain sera 'comparable ou supérieur' à ce qu'il était auparavant. En d'autres termes, si l'endroit est une véritable horreur, il suffit de le laisser un peu moins sale (ou dangereux), mais pas vraiment propre ou sécuritaire. C'est absurde. Les opérations de ré-exploitation ou de récupération sont l'occasion de servir à la fois le profit privé et l'intérêt public. Elles ne devraient être autorisées que si elles peuvent laisser la terre (et les eaux) dans un état nettement meilleur.

Une prise de décision politisée

« Les amendements proposés transféreraient le pouvoir de décision du directeur de la réhabilitation minière au ministre, et permettraient au ministre de prendre des décisions pour le directeur de l'exploration à sa guise. Cela politise carrément ces décisions. Il est déjà assez grave que ces processus ne soient pas soumis à l'obligation de rendre des comptes et qu'il y ait déjà une forte emprise réglementaire, sans qu'il soit nécessaire de confier les décisions à des ministres qui ne sont généralement pas des experts en la matière.

Rassurez-vous

« L'entrée du registre environnemental indique que les changements proposés 's'harmonisent avec l'objet de la *Loi sur les mines*, qui comprend l'encouragement de la prospection, de l'enregistrement des concessions minières et d'exploration pour la mise en valeur des ressources minérales, d'une manière compatible avec la reconnaissance et l'affirmation des droits ancestraux et issus de traités existants (y compris l'obligation de consulter) et de réduire au minimum l'incidence de ces activités sur la santé et la sécurité publiques et sur l'environnement'. Toujours selon le registre, 'les modifications proposées à la *Loi sur les mines* ne devraient pas avoir d'incidence sur l'environnement'. En l'absence d'engagements spécifiques en ce sens, et de la part d'un gouvernement qui a démontré à maintes reprises son mépris pour les droits des populations autochtones et pour l'environnement, il s'agit là d'assurances bien vides de sens.

Un rappel à la réalité

« Dans les raisons qui justifient les changements proposés, le ministre George Pirie déplore qu'il faille parfois plus de 15 ans entre la prospection et l'exploitation d'une mine. Mais ce délai n'est nécessaire que si les conditions du marché et les finances ne sont pas favorables à ce projet particulier (c'est-à-dire si le projet est économiquement marginal) ou s'il présente de graves problèmes techniques ou environnementaux. Il faut encore plusieurs années pour passer les différentes procédures d'autorisation (sans compter l'évaluation environnementale, puisque les projets miniers ne sont pas soumis à la procédure d'évaluation provinciale), mais une grande partie de ce temps est nécessaire pour réaliser et examiner l'ingénierie requise – ce qui n'est pas non plus quelque chose que l'on peut rationaliser sans risque.

« Le boom actuel de l'exploration prendra un certain temps avant de déboucher sur de véritables projets miniers, de sorte qu'ils ne répondront pas à la demande des marchés actuels et émergents, et personne ne sait à quoi ressembleront les marchés mondiaux dans cinq ou dix ans. Si le gouvernement ne s'engage pas à soutenir de tels projets, par exemple en garantissant l'achat et le traitement, tout ce qu'il fait, c'est stimuler l'activité d'exploration (une stratégie standard d'achat de votes), récompenser les entreprises d'exploration et de services (et les investisseurs), sans bénéfice durable pour les habitants du Nord ou pour la province dans son ensemble, mais avec un impact durable sur les communautés et les écosystèmes sensibles du Nord. »

Mining Watch souligne que « l'Ontario n'exige pas que les projets miniers fassent l'objet d'une évaluation environnementale. Cela signifie qu'il n'existe aucun mécanisme permettant de s'assurer que les plans de fermeture, par exemple, sont soumis à l'examen des peuples autochtones – dont le consentement est requis par la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones – ou des communautés affectées, des groupes d'intérêt public ou d'experts indépendants ».

En ce qui concerne la façon dont la loi va aggraver la situation dans le nord de l'Ontario, Mining Watch cite l'exemple de l'évolution de la situation dans le Cercle de feu :

« Les Premières Nations de Webequie et de Marten Falls, situées dans le nord de l'Ontario, ont toutes deux approuvé la liaison routière du Nord afin de permettre aux entreprises minières d'accéder au Cercle de feu – un ensemble de gisements de minéraux situés dans l'extrême nord de l'Ontario – en plus des routes d'accès à leurs propres communautés. Cependant, la Première Nation Neskantaga s'est opposée à l'ouverture de la région à l'exploitation minière sans avoir eu la possibilité d'exercer son consentement libre, préalable et éclairé, et tant les Premières Nations que les groupes environnementaux ont exprimé de sérieuses inquiétudes quant aux effets d'un tel développement sur les vastes et sensibles tourbières de la région. Le chef de la Première Nation Neskantaga, Wayne Moonias, s'est exprimé avec passion lors d'une assemblée de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs [2023] contre les dernières approbations, tandis que la spécialiste du droit autochtone Kate Kempton, qui représente les Premières Nations d'Attawapiskat, de Ginoogaming, de Constance Lake et d'Aroland, dans le nord de l'Ontario, a déclaré à la CBC que les actions du gouvernement ne feraient qu'entraîner d'autres confrontations : Doug Ford est en train de se préparer, lui et son gouvernement, à une série d'injonctions et d'actions pour bloquer des routes. Il a ouvert la voie à des actions en justice et peut-être aussi à des actions directes. »

Notes

1. *Loi de 2023 visant l'aménagement de davantage de mines*, Assemblée législative de l'Ontario
2. « Editor Message : Plus de mines et des mines pires : Le projet de loi de l'Ontario visant l'aménagement de davantage de mines », Mining Watch Canada, 7 mars 2023



Les modifications intéressées du gouvernement de l'Ontario aux lois sur les mines

Dans son empressement à servir les monopoles miniers et les entreprises technologiques engagées dans la production de batteries électriques, le gouvernement de Doug Ford en Ontario, tout comme le gouvernement fédéral de Justin Trudeau, a apporté toutes sortes de changements législatifs et réglementaires sans aucune discussion autorisée par la population de l'Ontario, ni même par les communautés et les peuples autochtones directement concernés. La loi fédérale censée consacrer la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA) ne reconnaît pas le droit au consentement préalable, libre et éclairé, qui fait pourtant partie intégrante de la DDPA. Son seul devoir est de consulter les peuples autochtones et d'ignorer leur besoin de consentement préalable en connaissance de cause. En ignorant les droits héréditaires, il s'associe à des intérêts commerciaux et à des conseils de bande qui prétendent représenter les intérêts des peuples autochtones. Le gouvernement conclut des accords avec une bande ou une entreprise tout en cherchant à les déposséder tous.

Le 2 mars 2023, le ministre des Mines George Pirie – également député de Timmins et cadre dans l'industrie minière – a présenté le projet de loi 71, *Loi de 2023 visant l'aménagement de davantage de mines*, à l'Assemblée législative de l'Ontario. En présentant ce projet de loi, il a déclaré : « La

Loi sur les mines créera les conditions permettant aux entreprises de construire davantage de mines tout en maintenant les normes environnementales et *l'obligation de consultation* de l'Ontario. Ces mises à jour permettront également de s'assurer que nous disposons en Ontario des minéraux critiques à la construction de la chaîne d'approvisionnement pour les véhicules électriques. »
(souligné par LML)

Nulle part dans ces remarques d'introduction le ministre Pirie ne s'est adressé aux travailleurs ou aux peuples autochtones qui sont en première ligne pour affirmer leurs droits face à des cartels miniers sans scrupules et à des gouvernements à leur service qui les traitent comme des choses sans importance dans leur quête pour s'en mettre plein les poches avec les subventions publiques pour l'investissement et le développement miniers. Le ministre s'est contenté de saliver à l'idée de la richesse des gisements et la nécessité pour les monopoles miniers d'y accéder. Il a déclaré :

« L'Ontario possède certains des gisements les plus riches au monde, y compris le Cercle de feu, qui contiennent des minéraux critiques utilisés dans la fabrication de véhicules électriques, de téléphones intelligents, de produits pharmaceutiques et d'autres technologies. » Il a ajouté : « Ces changements rendraient l'Ontario plus concurrentielle, attireraient de nouveaux investissements dans la province et ouvriraient la voie pour que l'Ontario devienne la première juridiction au monde en matière d'investissement et de développement miniers. »

Ainsi, le gouvernement parle de plus de mines alors que l'expérience des travailleurs et des peuples autochtones avec les monopoles miniers existants est qu'ils font ce qu'ils veulent. Dans de nombreux cas, ces monopoles ont pris le contrôle des décisions gouvernementales pour faire adopter des lois qui leur sont favorables, tout en étant rémunérés par des incitations fiscales et des subventions gouvernementales. Tout cela est présenté sous le couvert de l'énergie verte, en disant que l'objectif est de fabriquer des véhicules électriques, ce qui donne l'impression qu'il s'agit d'être « vert ». Cela masque les objectifs réels et empêche toute discussion sur la manière de développer l'exploitation minière d'une manière qui favorise la classe ouvrière et le peuple, ainsi que l'environnement.

Un exemple de la façon dont les résidents de l'Ontario sont mis à l'écart et délibérément éliminés de la discussion nous vient des débats à l'assemblée législative de l'Ontario. S'exprimant sur le projet de loi 71 en troisième lecture, le 9 mai 2023, Anthony Leardi, député d'Essex et adjoint parlementaire du ministre des Mines, a déclaré : « Je suis originaire du sud de l'Ontario. Je viens du comté d'Essex. Nous avons une belle économie mixte dans le comté d'Essex. Nous avons de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, de sorte que lorsqu'un secteur de l'économie faiblit, d'autres secteurs de l'économie compensent. Nous avons toujours eu des opportunités dans la circonscription d'Essex et nous voulons les partager. Nous voulons les partager avec l'ensemble de l'Ontario. Nous voulons que les habitants du nord de l'Ontario en bénéficient également. Les habitants du nord de l'Ontario dépendent, dans une large mesure, de l'exploitation minière. Nous voulons partager notre type de prospérité économique avec le nord de l'Ontario, et nous pouvons le faire grâce à cette loi. »

En parlant de la « belle économie mixte » de la région, Anthony Leardi a omis de mentionner que sa circonscription possède une mine de sel très importante. Pourquoi l'adjoint parlementaire du ministre des Mines a-t-il omis de le mentionner ? À l'époque, les travailleurs de cette mine, dont beaucoup sont des électeurs de Anthony Leardi, étaient en grève depuis 14 semaines. Ils étaient confrontés à des exigences inacceptables de la part d'une société de portefeuille américaine qui voulait détruire leur syndicat en recourant à la sous-traitance. L'entreprise américaine avait établi un monopole sur la production de sel en Amérique du Nord, financé en partie par le régime de retraite des enseignants et enseignantes de l'Ontario.

Anthony Leardi, un ancien enseignant de l'Ontario devenu avocat, cachait ce qui se passe dans sa circonscription afin de maintenir la fiction d'une prospérité dans laquelle les intérêts privés sont encouragés par les gouvernements à faire ce qu'ils veulent contre les travailleurs, les peuples

autochtones, les communautés du Nord et l'environnement naturel. Ce n'est pas ce que demande la population de l'Ontario et le gouvernement parle clairement au nom d'autres intérêts que les siens.



Un statut pour toutes et tous

Actions pancanadiennes pour exiger le statut de résident permanent pour toutes les personnes sans-papiers



Toronto, 16 mars 2024

Les 16 et 17 mars, d'un océan à l'autre, des travailleurs ont organisé des actions militantes dans huit villes pour affirmer les droits de toutes et de tous et exiger du gouvernement fédéral qu'il respecte son engagement de régulariser le statut de toutes les personnes sans papiers qui remplissent une condition de résidence de base, en leur accordant le statut de résident permanent. Ces actions ont été lancées par le Réseau des droits des migrants dans le cadre du Printemps des migrants, une série de manifestations, d'activités éducatives et d'actions qui se dérouleront avant l'été.

Les actions ont mis en lumière l'engagement pris par le ministre de l'Immigration, Marc Miller, le 14 décembre 2023, de présenter au Cabinet au printemps 2024 une proposition de programme de régularisation « large et complet » pour les personnes au Canada qui sont sans papiers. Un engagement antérieur de décembre 2021 pour un programme de régularisation indique les tergiversations continues du gouvernement Trudeau sur cette question importante. Depuis, des dizaines de milliers de personnes ont été déracinées et expulsées, bien que nombre d'entre elles soient des travailleurs qui ont fourni des services essentiels pendant la pandémie. Par ces actions les travailleurs ont affirmé que personne ne peut être considéré comme illégal, que les travailleurs ne peuvent être traités comme des produits jetables et ont rejeté les divisions qui montent les travailleurs les uns contre les autres. Ils ont dénoncé le fait que le statut d'immigrant et la citoyenneté reposent sur une base archaïque qui prive le peuple de son mot à dire. Les participants à ces actions ont également souligné le rôle du Canada dans les agressions et les guerres menées par les États-Unis à l'étranger, qui contribuent aux déplacements et aux migrations.

Cette situation souligne que les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres positions et actions pour défendre les droits de toutes et de tous et pour que les travailleurs puissent affirmer leurs revendications à la société. Il s'agit de savoir ce qui est nécessaire pour mettre en place des arrangements prosociaux qui répondent aux besoins du peuple, et non aux considérations de l'élite dirigeante et des intérêts privés, qui décident des questions de vie et de mort en matière d'immigration et de demandes d'asile sur la base de calculs intéressés et pragmatiques, tandis que les gens sont censés implorer la pitié.

Montréal



Lors de l'action du 16 mars à Montréal, Solidarité sans frontières et le Centre des travailleurs immigrants (CTI) ont tenu une manifestation devant la station de métro Parc. Environ 150 personnes déterminées, avec pancartes et bannières, ont participé à l'événement, parmi elles des minorités nationales originaires de l'Inde, des Philippines, d'Afrique, des Amériques.

« Nous attendons depuis près de trois ans le programme de régularisation promis par le gouvernement Trudeau, a déclaré une représentante du CTI. Cependant, il n'arrive pas selon les termes que nous avons demandés [...] un programme de régularisation accessible et [...] sans exclusions, pour tout le monde. Nous demandons également au Québec d'accepter et d'être partenaire d'un tel programme de régularisation. »

Elle a également demandé au gouvernement canadien de « cesser de soutenir l'impérialisme et le colonialisme [partout] dans le monde. Nous pouvons penser au Mexique et à d'autres pays d'Amérique latine où les conglomérats miniers canadiens exploitent les peuples [...] les travailleurs [et] la terre. [...] Et bien sûr, ces sociétés minières provoquent aussi des déplacements de populations qui poussent les gens à migrer.



« Aujourd'hui, alors que nous marchons pour un programme de régularisation, nous pensons aussi au Congo, [...] au Yémen, et [...] à la Palestine. » La représentante du CTI a appelé à « une Palestine libre », ce qui « signifie la fin de l'apartheid [...] un cessez-le-feu immédiat » et la fin de l'envoi d'armes à Israël par le gouvernement canadien.

Une jeune organisatrice de PINAY Québec (une association de travailleurs domestiques des Philippines) et membre de Migrante Québec a déclaré : « Nous parlons aujourd'hui au nom de ceux qui fuient le pillage et l'agression impérialistes [...] au nom de ceux qui sont victimes d'abus sur leur lieu de travail et de discrimination dans cette société [...] qui sont confrontés à la détention et à la déportation. Aujourd'hui, en cette journée du printemps des migrants, nous disons : « Ne fuyez plus, ne vous cachez plus. » Aujourd'hui, nous lançons le cri « Arrêtez les abus ! Arrêtez la discrimination ! Arrêtez les détentions et les expulsions ! » Elle a ajouté : « Nous sommes des personnes ! Nous ne sommes pas illégaux ! »

« Je viens d'une famille de migrants. Ma mère est venue ici en tant qu'aide familiale. Après des années de séparation, toute notre famille l'a finalement rejointe. Je sais que ma mère a connu des difficultés en tant que travailleuse migrante au Québec.



« Nous connaissons des travailleurs qui fuient des employeurs abusifs et qui finissent par perdre leur statut [...] des travailleurs migrants de notre communauté qui souffrent d'un endettement massif dû au trafic de main-d'oeuvre, à l'exploitation de recruteurs illégaux, de consultants sans scrupules et d'avocats bourgeois. De nombreux migrants au statut précaire dans ma communauté sont confrontés à des abus physiques, mentaux et sexuels et n'ont aucun recours. Beaucoup de celles qui tombent malades ou tombent enceintes n'ont pas accès à des soins de santé adéquats. Et pourtant, nous restons les boucs émissaires des maux de cette société. Des boucs émissaires pour le manque de logements [...] le chômage et un système d'immigration défaillant [...] la perte de la culture et de la langue. C'est bien pratique de parler ainsi après avoir pillé notre économie et soutenu des dictateurs dans notre pays ! »

La jeune organisatrice de PINAY Québec a également raconté comment ceux qui immigreront au Canada sont également déstabilisés, en se voyant refuser le soutien ou la reconnaissance de leur culture. Elle a raconté que le Canada profite des arrangements semi-féodaux et semi-coloniaux des Philippines pour exploiter ceux qui cherchent un avenir meilleur en venant au Canada.

« Je suis ici aujourd'hui pour rendre justice à cet avenir. Il ne suffit pas de travailler dur [...]. Nous devons nous battre pour cet avenir. Il s'agit d'une vision où les travailleurs comme nous jouissent de la dignité et de la justice. Ce doit être un avenir où l'exploitation capitaliste n'existe plus, où le pillage et la guerre impérialistes n'existent plus, où la justice climatique sauve le monde de la cupidité capitaliste et de la destruction de l'environnement. Luttons pour un monde où les déplacements massifs de populations dus à ces facteurs cessent. Luttons pour un avenir où les travailleurs ne seront plus jetables. Notre demande de régularisation n'est pas simplement un appel au Canada pour qu'il nous accueille. C'est un appel à la justice pour la classe ouvrière. C'est un appel à opposer une résistance. »

Peu après, la foule est descendue dans la rue pour sensibiliser le voisinage à la situation des migrants au Québec et au besoin immédiat d'un programme de régularisation pour un statut pour toutes et tous !





16 mars 2024

Toronto



À Toronto, plus de 1 000 personnes de diverses organisations de défense des droits des migrants et leurs alliés se sont rassemblés à Christie Pits pour entendre des orateurs, dont certains sans statut, exiger que le gouvernement Trudeau tienne sa promesse de régulariser le statut des travailleurs migrants au Canada, promesse faite en décembre 2021. Il a été souligné que, loin de tenir cette promesse, le gouvernement Trudeau a augmenté les expulsions de plus de 104 % au cours de l'année écoulée.

Les manifestants ont marché de Christie Pits à la rue Bloor jusqu'au bureau de circonscription de la vice-première ministre Chrystia Freeland en scandant des slogans comme « Un statut pour tous ! », « Nous voulons la justice ! », « Arrêtez les expulsions ! » et d'autres encore.

À mi-parcours, Syed Hussan, directeur exécutif de l'Alliance des travailleurs migrants pour le changement, a parlé de la lutte politique en cours pour obtenir un statut pour tous malgré les subterfuges des libéraux de Trudeau qui continuent d'appliquer une politique d'immigration raciste visant à recruter des travailleurs étrangers temporaires pour les riches et leurs entreprises, afin qu'ils soient exploités et abusés, puis simplement renvoyés chez eux une fois leur contrat terminé. Pendant ce temps, les travailleurs qui restent au Canada sans statut parce que leurs familles restées au pays ont besoin d'un soutien financier sont confrontés à la menace quotidienne d'une expulsion, bien qu'ils soient qualifiés d'« essentiels ».

Syed Hussan a également souligné le traitement réservé au peuple palestinien. Il a noté que le programme de visa temporaire (TVP) annoncé par le Canada le 9 janvier pour accélérer le traitement des demandes de jusqu'à 1 000 Palestiniens vivant à Gaza et ayant des liens familiaux au Canada, n'a traité que 23 demandes à ce jour et qu'aucun Gazaoui n'est encore arrivé au Canada. Il a comparé le traitement du peuple palestinien à celui des réfugiés ukrainiens, dont un million de

demandes ont été accélérées et qui ont reçu des subventions de l'État pour les aider à s'installer au Canada, qualifiant cela d'exemple flagrant de racisme.

Un jeune Palestinien nommé Saleem, qui a perdu 43 membres de sa famille dans le génocide, a parlé des immenses difficultés auxquelles est confrontée la population assiégée de Gaza. Il a fait remarquer que la procédure de demande pour ceux qui souhaitent venir au Canada par le biais du programme TVP a été rendue extrêmement compliquée, les demandeurs devant fournir des informations inédites par le passé. M. Saleem a souligné que la solidarité du peuple canadien à l'égard de la juste cause du peuple palestinien a été d'une grande importance dans la lutte pour sa patrie. La marche s'est terminée au bureau de Chrystia Freeland, où les participants ont occupé l'intersection de Bloor et Spadina, où d'autres discours ont été prononcés pour réclamer justice et protection pour tous les travailleurs migrants et les réfugiés, ainsi qu'un statut pour tous, afin que chacun puisse vivre dans la dignité et la sécurité.



Le 16 mars 2024

Fredericton





17 mars 2024

Victoria



17 mars 2024



À titre d'information

Les migrants travaillant en tant qu'aides familiaux aux prises avec des arriérés chroniques en immigration

Dans le rapport de décembre 2023 du Comité permanent sur la Citoyenneté et l'Immigration à la Chambre des communes (CIMM), intitulé « À la demande générale : arriérés chroniques en immigration », la section « aides familiaux » met en lumière des problèmes que des témoins ont portés à l'attention du Comité.

« Les aides familiaux dont la demande est active ont présenté une demande dans le cadre de plusieurs itérations du programme des aides familiaux », lit-on dans le document. Les programmes pilotes des gardiens ou gardiennes d'enfants en milieu familial et des aides familiaux à domicile « ont permis aux fournisseurs de soins qualifiés et aux membres de leur famille de venir au Canada

afin de devenir résidents permanents. Les personnes qui satisfont aux exigences reçoivent un permis de travail ouvert pour une profession en particulier, mais elles doivent acquérir 12 mois d'expérience de travail avant d'être admissibles à la résidence permanente. Ces programmes pilotes ont remplacé le Programme des aides familiaux résidents (PAFR), qui a pris fin en novembre 2014, le Programme des soins aux personnes ayant des besoins médicaux élevés et le Programme de la garde d'enfants, qui ont tous deux pris fin en juin 2019, ainsi qu'un programme de transition appelé Voie d'accès provisoire pour les aides familiaux, qui s'est déroulé par intermittence de mars à juin, puis de juillet à octobre 2019. »

Selon le rapport, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) continue de traiter les demandes présentées avant la fin de chaque programme. « Dans le cas du PAFR, les demandeurs peuvent également présenter de nouvelles demandes s'ils ont deux ans d'expérience de travail connexe et travaillent déjà au Canada en vertu d'un permis de travail du PAFR ou s'ils ont été approuvés pour leur premier permis de travail du PAFR en fonction d'une étude d'impact sur le marché du travail soumise au plus tard le 30 novembre 2014. »

On indique dans le document qu'« en 31 décembre 2021, certaines demandes devaient encore être finalisées dans le cadre des six programmes pour les aidants familiaux ».

On y cite alors un des témoins au sujet des retards auxquels font face les diverses cohortes d'aides-familiaux. Elle a dit : « Certains de mes clients sont dans le [Programme des aides familiaux résidents] depuis 2015 et attendent toujours de recevoir leur statut de résident permanent. Certains de ceux qui ont fait une demande en 2017 et en 2018 ont évoqué des raisons humanitaires et de compassion, parce qu'ils ne trouvaient aucun moyen d'obtenir la résidence permanente. [...] Certains de mes clients ont fait leur demande en 2018 et en 2019, lors de la mise en oeuvre du nouveau programme – ou du programme provisoire. Ils n'ont toujours pas reçu d'accusé de réception.

« Elle a expliqué que les retards ont fait perdre aux demandeurs qui ont demandé la résidence permanente toute chance de l'obtenir, car, selon le programme, elles doivent avoir travaillé pendant 24 mois sur une période de 36 mois et que leur demande a été traitée après cette période. »

La cohorte des aides-familiaux

Plus loin dans le rapport, on dit : « Une autre cohorte qui a été particulièrement affectée par les retards pendant la pandémie est celle des aides familiaux, dont le traitement n'a presque pas bougé. » Un des témoins, une avocate en immigration, a affirmé que les demandes d'aides familiaux n'ont même pas été traitées depuis l'ouverture du programme en 2019 », alors qu'un deuxième témoin a souligné que « le temps de traitement des deux projets pilotes d'aides familiaux n'avait jamais été mis à jour ».

Parmi les recommandations faites par des témoins qui se sont adressés au Comité, il y a :

- « Régulariser le statut de tous les travailleurs migrants et aides familiaux. Mettre en place un programme humanitaire particulier dans le cadre duquel les aides familiaux et les travailleurs migrants, qui peuvent ne pas être admissibles, pourraient demander la résidence permanente. Diminuer les exigences et créer un programme d'amnistie pour eux;
- « Supprimer le plafond par programme pour les programmes des aides familiaux à domicile et des gardiens d'enfants en milieu familial, ou à tout le moins augmenter le nombre de demandes de résidence permanente pour les aides familiaux dans les niveaux d'immigration. »

Un des témoins a souligné que ce n'est pas comme si c'était quelque chose qui ne s'était jamais fait, ajoutant que « si des aidants naturels errent dans le système depuis longtemps, le gouvernement devrait à tout le moins envisager d'approuver leur dossier. On pourrait peut-être assouplir les

critères d'admissibilité et les procédures de vérification. S'ils répondent aux critères d'admissibilité, ils devraient être acceptés.

« Ce serait assez facile. Le gouvernement n'aurait qu'à utiliser les dispositions [pour motifs de considération humanitaire] de l'article 25 de la loi pour établir une politique stipulant qu'on renoncera à certains éléments pendant une période précise. L'idée, c'est en quelque sorte de leur donner un laissez-passer pour certaines exigences.

« Ce n'est pas difficile à faire. Le gouvernement n'a même pas besoin de changer la loi; il doit simplement créer une politique. »

À la lumière de ces témoignages, le Comité recommande ce qui suit :

Une politique publique temporaire sur la régularisation

« Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada conçoive une politique publique temporaire qui permettra de régulariser les personnes sans papier et les travailleurs temporaires étrangers au Canada, y compris les aides familiaux qui travaillent au Canada dans le but d'obtenir la résidence permanente et dont le délai de traitement de leur demande a entraîné des répercussions directes sur leur vie et leurs moyens de subsistance. »

La création d'un portail de résidence permanente pour les aides familiaux

« Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada crée un portail propre à la résidence permanente pour les programmes pour les aides familiaux. »

Éliminer les obstacles pour les aides à domicile, les gardiens d'enfants en milieu familial et les aides familiaux

« Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada abolisse le plafond par programme pour les programmes pilotes d'aide à domicile et de gardiens d'enfants en milieu familial et qu'il élimine l'exigence d'acquiescer deux années de travail pour le Programme des aides familiaux résidents. »

(Source : À la demande générale : arriérés chroniques en immigration, Rapport du Comité permanent sur la Citoyenneté et l'Immigration à la Chambre des communes, décembre 2023)



Pour une refonte totale des programmes pilotes des gardiens d'enfants en milieu familial et des aides familiales à domicile

– Le Réseau des droits des migrants – Mémoire du groupe de travail pour le statut de résident permanent, juillet 2023

Introduction

Les programmes pour les gardiens d'enfant en milieu familial (GEMF) et les aides familiaux (AF) ont été créés en 2019 par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et arrivent à échéance en juin 2024. Le programme est tel que quatre groupes d'aides familiales seront affectés :

1. Les aides familiales exclues de la résidence permanente en raison de critères injustes de IRCC : Possiblement des milliers d'aides familiales au Canada ne pourront demander la résidence

permanente parce qu'elles n'auront pas les qualifications requises en éducation ou ne réussiront pas leur évaluation linguistique.

2. Les aides familiales en arriéré : Les personnes qui au Canada ont demandé la résidence permanente mais ne l'ont pas obtenue (certains demandeurs n'ont même pas un permis de travail ouvert).

3. Les aides familiales qui répondent aux exigences de IRCC : Les personnes qui sont venues au Canada avec une accréditation d'études post-secondaire d'un an, ont atteint le niveau 5 requis par les niveaux de compétences linguistique canadiens, et attendent de compléter leurs 12 mois de service.

4. Les aides familiales qui ne font pas partie du système d'immigration pour l'avenir du Canada pour les GEMF et les AF : Les personnes qui ont demandé de venir au Canada mais attendent que leur demande soit traitée ; et celles qui pourraient arriver à l'avenir.

Ces groupes de travailleurs ont différentes expériences et différents niveaux de vulnérabilité et d'exclusion.

Des solutions politiques différentes doivent s'appliquer pour chacune d'elles tel que précisées plus bas.

Principes directeurs

Nous recommandons que les principes suivants déterminent l'évaluation et le remplacement du programme des GEMF et AF :

1. La politique d'immigration doit être créée pour et par les migrants, avec l'accent sur la garantie des droits, de la dignité et de l'autodétermination pour les migrants et immigrants.
2. Tous les migrants — peu importe leur revenu ou leur travail — doivent avoir le droit d'être avec leurs familles tel que définies par eux et le droit de les visiter ou de rester de façon permanente avec eux.
3. Les employeurs ne doivent pas pouvoir exploiter les migrants ni déterminer leur avenir. Ce qui veut dire que ceux-ci ne doivent pas être liés par des permis de travail sectoriels ; il ne doit y avoir aucune limite d'heures liée aux permis de travail ; aucune restriction selon l'industrie dans ce secteur de travail ; aucune exigence d'avoir une lettre d'offre d'emploi de l'employeur ou des exigences d'expérience de travail minimale avant de pouvoir faire une demande de résidence permanente.
4. Les migrants issus de la classe ouvrière doivent pouvoir venir au Canada avec des droits égaux, ce qui n'est atteignable que par la résidence permanente.
5. L'accréditation d'études canadiennes et les évaluations linguistiques officielles ne doivent pas déterminer l'accès à la résidence permanente.

Recommandations

1. Les solutions pour les aides familiales sont exclues en raison de critères injustes de IRCC

Recommandation : Créer un programme provisoire sans limite de temps pour les aides familiales au Canada sans accréditation d'études ni exigences linguistiques. Augmenter la limite d'âge des personnes à charge pour permettre aux familles de se réunir.

Plusieurs travailleurs migrants sont arrivés au Canada avant 2019, avant le lancement du programme des GEMF et AF, et d'autres ont pu venir au Canada depuis 2019 sans une accréditation de programme d'études post-secondaires ou d'exigences linguistiques. Nous avons des membres qui sont au Canada depuis 2017 et qui soignent les enfants, les personnes malades et les aînés, et qui sont séparés de leur famille. Ces personnes ont continué de renouveler leurs permis de travail liés à l'employeur, ayant tenté, sans succès, de répondre aux critères. Plusieurs viennent au Canada via des pays tiers, tel que Hong Kong, où elles ont travaillé pendant des années comme aides familiales. Elles ont des compétences essentielles et de nombreuses années d'expérience en tant que travailleuses en soins de santé et en milieu de garderie – deux emplois essentiels au Canada aujourd'hui. Ayant vécu ici depuis plusieurs années, elles sont bien intégrées et ont prouvé leur capacité de réussir malgré d'immenses difficultés. Plusieurs ne peuvent quitter, et d'autres sont déjà devenues des sans-papiers. Plusieurs de ces aides familiales ont des enfants à charge qui ont maintenant 22 ans alors qu'elles ont tout fait pour répondre aux exigences – il doit y avoir une considération spéciale pour ces familles qui ont été séparées depuis si longtemps.

Pour les personnes vivant au Canada et qui ne répondent pas aux critères de IRCC, il est extrêmement difficile d'y répondre :

- L'accréditation d'études post-secondaires : Malgré l'annonce en juin 2023 autorisant les travailleurs étrangers temporaires d'étudier, les frais élevés de l'éducation pour un étudiant international, les exigences d'admission (plusieurs écoles ont des exigences linguistiques de niveau 6 et plus), et la nécessité de gagner de l'argent et d'appuyer leur famille veut dire que plusieurs aides familiales ne sont pas en mesure de retourner à l'école pour être accréditées. Plusieurs aides familiales sont venues au Canada pensant pouvoir répondre aux exigences, ayant étudié pendant deux ou même trois ans (dans un programme de trois ou de quatre ans) dans un établissement d'éducation post-secondaire, mais leurs qualifications ne sont pas reconnues parce qu'elles n'ont pas obtenu de diplôme.

- Exigences linguistiques : Plusieurs aides familiales migrantes peuvent communiquer, travailler et vivre au Canada mais ne sont pas en mesure de réussir les tests d'épreuve linguistique. Plusieurs de nos membres ont fait l'évaluation à maintes reprises mais sont stressés et anxieux au point de souffrir d'une crise de santé mentale. La pression inouïe des évaluations est telle que beaucoup de gens ne parviennent pas à les réussir bien qu'ils sont capables de communiquer en anglais. Certains n'y réussissent pas parce qu'ils ne sont pas familiers avec les systèmes d'évaluation en ligne. D'autres ont atteint les niveaux requis pour ce qui est des quatre compétences : Lire, écrire, parler et écouter, mais pas pour la même évaluation. Ils ne peuvent pas combiner les résultats des évaluations.

2. Des solutions pour les aides familiales en arriéré et celles qui répondent aux exigences de IRCC

Recommandation : Émettre des permis de travail ouverts dans les 30 premiers jours de la demande à toutes les aides familiales qui demandent une résidence permanente au Canada même (y compris pour les programmes provisoires).

Recommandation : Enlever le plafond de traitement de 2 750 et traiter les demandes de résidence permanente de toutes les aides familiales immédiatement.

Recommandation : Accorder immédiatement des permis de travail ouverts et des permis d'études aux membres de la famille des aides familiales qui ont fait la demande de résidence permanente (y compris le programme provisoire).

Dans un récent sondage de 71 aides familiales qui avaient demandé la résidence permanente il y a plus de 24 mois, seulement 4 avaient obtenu leur permis de travail ouvert, et les autres attendent toujours. Bien qu'elles répondent à toutes les exigences, et ayant demandé la résidence permanente,

elles sont dans les limbes, devant trouver des employeurs qui veulent faire la demande d'une étude d'impact sur le marché du travail afin de conserver leur statut d'immigration. Beaucoup d'entre elles sont aux prises avec des situations d'emploi abusives qu'elles ne peuvent quitter, craignant de perdre leur statut d'immigrante. Certaines sont même devenues sans-papiers. La majorité des travailleuses sont au Canada depuis plus de cinq ans et n'ont pas visité leur famille pendant ce temps.

C'est un déni de justice qui existait bien avant les problèmes d'arriérés causés par la COVID-19. Ces femmes migrantes racialisées ont tout fait ce que le Canada leur a demandé et les délais occasionnent de graves crises.

3. Les aides familiales de l'extérieur du Canada/Avenir des GEMF et AF

Recommandation : Les programmes de GEMF et les AF devraient être remplacés par un programme d'aides familiales migrantes qui permet aux travailleuses racialisées de venir au Canada avec un statut de résidence permanente.

Les programmes de GEMF et d'AF contiennent un nombre d'éléments qui doivent être maintenus, et qui devraient être appliqués dans toute la cohorte du programme des travailleurs étrangers temporaires, y compris :

- Reconnaître que les travailleurs et travailleuses (qu'on dit « à bas salaire » ou « peu qualifiés ») doivent avoir accès à la résidence permanente ;
- les migrants doivent être évalués pour accéder à la résidence permanente avant leur arrivée ;
- les migrants doivent pouvoir venir au Canada avec leurs familles ;
- les migrants doivent pouvoir être garantis d'un emploi avant leur arrivée ;
- les migrants doivent pouvoir venir au Canada sans un permis lié à un employeur.

Les éléments qui méritent d'être corrigés sont :

- L'exigence de l'expérience de travail continue d'accorder un pouvoir inouï aux employeurs. Les femmes migrantes qui travaillent à de bas salaires à domicile sont forcées d'accepter des conditions injustes et abusives afin de répondre à l'exigence d'avoir 12 mois d'expérience de travail.
- Les périodes interminables de traitement avant leur arrivée veut dire que les travailleurs et les employeurs attendent plusieurs années avant que ces premiers arrivent au Canada.
- Les périodes interminables de traitement suite aux 12 mois de service font en sorte que les travailleurs se battent pour maintenir un statut, vivent dans l'incertitude et sont séparés de leurs familles.



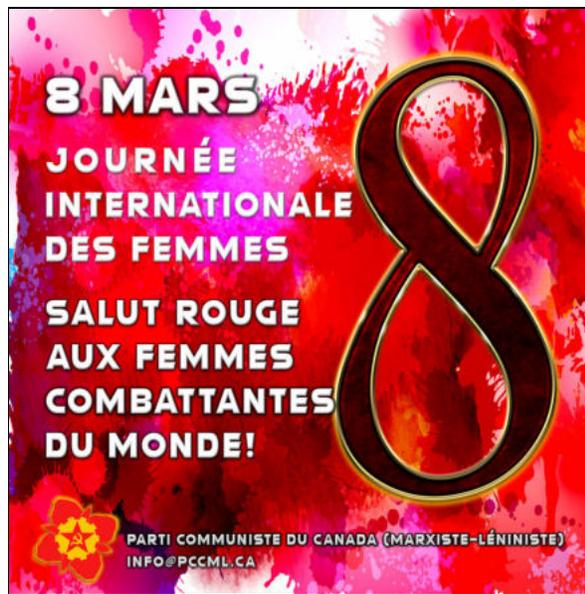
Journée internationale des femmes 2024

Les femmes d'un océan à l'autre font leurs réclimations à la société et célèbrent leurs efforts collectifs en faveur de la justice

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, partout au Québec et au Canada les femmes ont organisé des rassemblements, des marches et des rencontres de toutes sortes pour faire avancer

la lutte pour leurs droits et les droits de toutes et tous, célébrer leurs réalisations et discuter des batailles à venir.

Parmi les événements organisés il y a eu des actions dans de nombreuses villes du pays pour exiger de fouiller les dépotoirs. Par leurs actions, les organisatrices ont exigé une fouille immédiate du dépotoir de Prairie Green à Winnipeg, où les restes de Morgan Harris, Mercedes Myran et Mashkode Bizhiki'ikwe, une femme autochtone non identifiée, seraient ensevelis. Les familles de Morgan et de Mercedes mènent un combat depuis 2022 pour que le dépotoir soit fouillé pour que leurs êtres chers puissent avoir un enterrement digne – exigeant que les femmes autochtones soient respectées et traitées comme des êtres humains, avec dignité, et non traitées comme des déchets. Ces actions font partie de la lutte pour mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones.



Plusieurs des actions ont exprimé comment le peuple canadien ne fait qu'un avec la lutte héroïque du peuple palestinien pour ses droits face à l'assaut génocidaire d'Israël et pour mettre fin au recours à la force dans les relations entre pays et nations.

AU QUÉBEC



Partout au Québec, les femmes ont réaffirmé qu'elles n'acceptent pas la conception dégradante qu'elles sont jetables après utilisation, comme de vulgaires objets, comme le gouvernement Legault leur a démontré en santé, en éducation et dans les services sociaux. Confrontées chaque jour à la direction antisociale de l'économie du gouvernement Legault au service des intérêts privés, au nom d'une prétendue économie forte, elles s'y opposent en défendant leurs propres demandes en leur propre nom. Elles réclament avec pleine justesse, que les ressources humaines, sociales, financières, techniques et autres soient mises au service de la société, pour humaniser l'environnement naturel et social, ce qui signifie le bien-être de toutes et tous, rien de moins.

Dans leurs actions elles se sont assurées de déclarer haut et fort que personne n'est illégal, appuyant la lutte courageuse des travailleurs et travailleuses migrants. Toutes et tous ont leur place pour bâtir un Québec moderne, point à la ligne. Elles ont également fait unité dans l'action avec leurs soeurs

autochtones qui réclament justice pour les femmes disparues et assassinées, contre leur criminalisation pour la défense de leurs droits ancestraux, bref, pour mettre fin à l'héritage colonial du Canada.

Les travailleuses de la santé, de l'éducation et des services sociaux partout au Québec ont déclaré que leurs conditions de travail sont les conditions des soins en santé, en éducation et au service de tous ceux et celles qui vivent au Québec, comme elles le font depuis l'automne dernier.

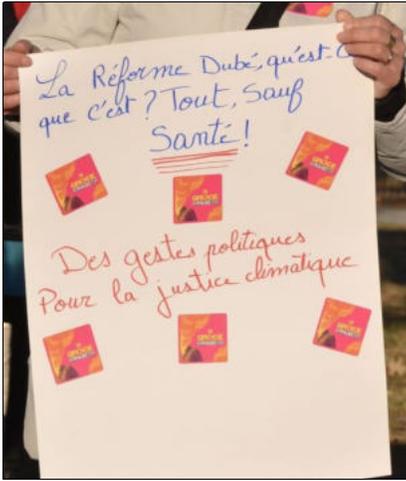
Montréal





Québec





Fermont et Sept-Îles



Rimouski et Gaspé



Abitibi



EN ONTARIO Ottawa

À Ottawa, dans le cadre de la Journée d'action pour exiger de fouiller les dépotoirs, les Soeurs par l'esprit ont organisé une cérémonie sur la colline du Parlement le 8 mars.



Toronto



Un rassemblement militant de la Journée internationale des femmes a eu lieu à Toronto le 2 mars sous la bannière « Personne n'est libre sans que nous soyons toutes libres ! » L'évènement a été organisé par Femmes travaillant avec les femmes immigrantes ainsi que d'autres organisations.

Le rassemblement a commencé par une reconnaissance des territoires traditionnels et une prestation par les Red Bird Singers, un groupe de femmes autochtones survivantes des pensionnats et des écoles résidentielles et des raids des années soixante.

Une place d'honneur a été réservée à la résistance du peuple palestinien à l'occupation et au génocide israéliens et au rôle dirigeant des femmes palestiniennes dans la lutte depuis le début. La première oratrice était du Mouvement de la jeunesse palestinienne. Elle a affirmé qu'il ne peut y avoir de libération des femmes palestiniennes sans mettre fin à l'occupation israélienne et que cette libération ne se réalisera qu'avec la pleine participation des femmes. Elle a dénoncé le génocide brutal qui a lieu en Palestine où 70 % des victimes sont des femmes et des enfants. Elle a parlé de la détention arbitraire de centaines de femmes palestiniennes et le fait qu'elles subissent des agressions sexuelles et sont traitées de façon dégradante. Elle a dénoncé la notion coloniale occidentale comme quoi les femmes palestiniennes doivent être libérées des hommes palestiniens. Elle a parlé des mères palestiniennes comme étant des mères de la résistance dans une situation où chaque Palestinien est considéré par Israël comme étant une « menace démographique ».



Une deuxième oratrice, de Voix juives indépendantes, a condamné le génocide israélien mené au nom du judaïsme et a déclaré : Pas en mon nom ! Elle a affirmé que la libération palestinienne est une question féministe, que la guerre israélienne menée contre les femmes et leurs enfants fait

disparaître des générations entières de familles et elle a salué le rôle dirigeant des femmes palestiniennes dans la résistance.

Les services aux femmes et aux immigrants de l'Asie du Sud ont présenté un sketch évoquant les nombreux problèmes auxquels font face les femmes immigrantes dans un contexte où les programmes sociaux sont attaqués, et comment on tente de réduire au silence les voix de celles qui confrontent les problèmes au quotidien et les solutions qu'elles mettent de l'avant. Le gouvernement continue de financer la guerre et le génocide israélien en Palestine, mais coupe dans les services requis par le peuple canadien, ont-elles dit.

Une des oratrices a parlé contre le racisme et l'islamophobie antipalestiniens tels que promus par les médias monopolisés, et une autre en appui aux droits des personnes trans. Une représentante des travailleuses de la santé a dénoncé les compressions et la privatisation qui sévissent dans le système de santé et a appelé à financer et consolider le système public de santé. Une organisatrice des locataires de York South Weston a parlé des récents développements dans la grève des loyers qui a lieu présentement dans quatre édifices de la région et la situation intenable des locataires qui font face à une pénurie de logement et au fait que plusieurs édifices ne sont pas couverts par un contrôle des loyers.

Le rassemblement a été suivi par une marche dans les rues du centre-ville de Toronto, rendant hommage à la contribution des femmes palestiniennes aux premiers lignes de la résistance palestinienne héroïque.





Le 8 mars, des femmes activistes autochtones ont organisé une action au coeur de Toronto à l'intersection de Yonge et de Dundas Square, qu'elles ont renommé Landback Square. Plusieurs oratrices ont raconté leur histoire personnelle et ont parlé des récents développements dans les actions au Manitoba pour exercer la pression sur le premier ministre néodémocrate Wab Kinew pour qu'il respecte son engagement à fouiller le dépotoir.



Les femmes ont donné des exemples de la violence en cours de la police et des tribunaux contre les peuples autochtones et plus particulièrement contre les femmes ainsi que de la surreprésentation des

femmes, hommes et jeunes autochtones dans les prisons canadiennes. Elles ont toutes mis en relief la détermination indomptable des femmes autochtones dans leur lutte pour la dignité et pour les droits de toutes et tous. L'événement rassembleur s'est terminé par une danse ronde à laquelle tout le monde a participé.

Scarborough

Le 8 mars, près de 70 personnes ont célébré la Journée internationale des femmes avec un forum « Renforcer les voix de la communauté » et un programme culturel. Les femmes de l'Asie du Sud et des services aux immigrants ont présenté leurs sketches et vidéos illustrant les problèmes qu'elles confrontent pour avoir accès aux soins de santé, au logement et aux autres services, ainsi que leurs propositions sur les changements requis pour mettre fin à leur marginalisation. Elles ont célébré leurs succès dans leur lutte à la défense des droits de toutes et tous.



AU MANITOBA Winnipeg

Le 8 mars, près de 300 personnes ont tenu une danse ronde et marché dans les rues de Winnipeg jusqu'à l'Assemblée législative pour exiger que les dépotoirs soient fouillés. Les gens ont scandé « Faisons sortir Wab » alors que les participantes ont exigé que le premier ministre manitobain sorte et rende des comptes pour le manque d'initiative à fouiller le dépotoir. Lors d'un rassemblement à

Cambria, la fille de Morgan a dit : « Je ne comprends pas comment ces gouvernements peuvent célébrer nos femmes et notre diversité alors que nos femmes sont toujours enfouies dans des dépotoirs, qui sont toujours des lieux d'enterrement. »



EN ALBERTA Edmonton

Les événements de la Journée internationale des femmes ont commencé tôt le 8 mars à Edmonton avec la tenue d'un rassemblement dans le cadre de la Journée nationale d'action pour exiger de fouiller les dépotoirs. La Gardienne du Savoir Earth a lu le nom de 93 femmes disparues et assassinées dans la région d'Edmonton, ce qui représente seulement le nom des cas documentés, puisque la police ne rend pas disponible une information plus approfondie.



Plus tard dans la journée, l'organisation Pour les droits et l'habilitation des femmes a organisé un souper et une discussion très réussis auxquels plus de 130 femmes ont participé. Les femmes luttant sur plusieurs fronts se sont rassemblées pour partager l'information, célébrer leur travail et leurs succès et renforcer leur unité et leur appui l'une pour l'autre. L'évènement en soirée a été une puissante affirmation que nous sommes une humanité, engagée dans une seule lutte pour les droits de toutes et tous et pour le pouvoir décisionnel nécessaire pour engendrer un monde où les femmes, les enfants et les êtres humains peuvent s'épanouir.

Plusieurs femmes militantes syndicales ont participé, dont des travailleuses du Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes, le Syndicat canadien de la fonction publique, Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, Infirmières unies de l'Alberta, la section locale 52 du Syndicat des services civiques (SSC) représentant les travailleurs de l'Hôtel de ville et de bibliothèque, ainsi que le Conseil syndical d'Edmonton et la région. Une importante délégation de Migrante Alberta et de Familia Latino Migrante y a participé, ainsi que des femmes de l'Association culturelle Canada-Palestine, Bear Claw et d'autres militantes autochtones, les travailleurs culturels du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste), des activistes des droits des personnes handicapées ainsi que d'autres.

Suite à un délicieux souper, la Gardienne du Savoir Earth a encouragé tout le monde à entonner la chanson des grand-mères et à participer à la cérémonie des quatre directions. Merryn Edwards, au nom de l'organisation Pour les droits et l'habilitation des femmes, a souhaité la bienvenue à tout le monde et a présenté une brève historique de la Journée internationale des femmes.



La discussion a été entamée par les activistes Dale Shekooley de la section locale 52 du SSC, Rachel Sheffelmier, des Infirmières unies de l'Alberta et Kathleen Mpulubisi, du Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes. Chacune a parlé des batailles menées contre les conditions de travail intolérables et les attaques contre leurs salaires et leurs conditions de travail. La section locale 52 du SSC devait émettre un avis de grève le lendemain, alors que les infirmières et les travailleurs des postes sont en négociation et sont déterminés à en arriver à une entente qui leur accorde des salaires et des conditions de travail qui leur sont acceptables. Leur message était clair : à moins que l'on ne s'occupe des travailleurs comme il se doit ainsi que des conditions de vie et de travail dont ils ont besoin, ceux-ci ne pourront pas fournir les services dont la société a besoin. Tout le monde y voit l'importance de s'opposer à la privatisation des services publics visant à servir des intérêts privés, ont-elles dit. Tout le monde a répondu à l'appel en affirmant qu'elles y seraient dès que se dresseront les lignes de piquetage. La section locale 52 du SSC en est arrivée à une entente de principe le 14 mars.

Randa Alhijawi, la présidente de l'Association culturelle Canada-Palestine a parlé de l'immense douleur ressentie par la communauté et la détermination à libérer la Palestine. La vaste majorité des Palestiniens à Edmonton viennent de Gaza, et tous souffrent d'avoir perdu un membre de la famille, un ami, et tout ce qu'ils avaient au génocide israélien, mais ils demeurent résolus. Lorsqu'elle a terminé sa présentation, toutes les participantes autochtones sont allées la retrouver sur la scène pour l'envelopper dans le drapeau des femmes warrior Mohawk. Par ce geste de tendresse, elles ont exprimé l'esprit animant toutes les participantes et qui a imprégné toute la soirée et qui restera à jamais en elles, l'esprit de l'unité dans la lutte pour un monde digne des êtres humains et pour mettre fin à toutes formes de marginalisation, d'oppression, d'humiliation et de criminalisation.

L'artiste Mary Joyce a ensuite présenté son oeuvre « À la défense de l'hôpital » qui dépeint une mère palestinienne en action pendant la deuxième Intifada pour tenir les forces israéliennes éloignées de l'hôpital pour que les enfants blessés puissent être soignés.



Judith Ann Gale de Bear Claw a parlé avec passion de sa propre expérience et pourquoi elle a organisé pour défendre les sans-abris d'Edmonton, dont plusieurs sont des Autochtones. En plus d'organiser des actions en opposition au démantèlement violent des campements, et avoir contribué à faire tomber un règlement municipal visant à criminaliser encore davantage les sans-abris et les gens qui parlent en leur propre nom, Bear Claw organise la distribution d'aliments. Randa et Judith ont reçu le pain et le bouquet de roses traditionnels évoquant la chanson écrite en 1912 à l'époque de la grève des travailleuses du textile à Lawrence, au Massachusetts.

Cynthia Palmaria de Migrante a parlé de la lutte pour un Statut pour toutes et tous et de la régularisation des travailleurs sans papier. Elle a informé de la lutte pour défendre le droit de tous les enfants à l'éducation et que des écoles avaient commencé à exiger la production de documents faute de quoi les enfants ne pourront aller à l'école. Jan Ness a parlé de la pauvreté et de la marginalisation imposée au peuple ayant des handicaps et qui dépendent du programme de l'organisme des services sociaux et la lutte pour la dignité et la sécurité.

La dernière personne à parler était Peggy Morton du PCC(M-L) qui a résumé les points communs sortant de la discussion, dont celui que les femmes savent ce dont les femmes ont besoin pour elles, leurs enfants, leurs familles, les travailleurs, la société et le monde. Ce qui manque est le pouvoir décisionnel, la pouvoir politique dans les mains du peuple. Les cercles dirigeants font tout pour détruire la discussion politique et contrôler l'ordre du jour. Nos forums et nos discussions sont très importants en ce moment, puisqu'ils sont un endroit où tout le monde peut parler librement et où nous pouvons établir quelles prises de position sont favorables au peuple et comment il faut procéder. Ce n'est pas Joe le génocidaire ni les oligarques mondiaux qui sont décisifs, mais les peuples du monde.



Le 10 mars, la météo était particulièrement clémente pour ce temps de l'année alors que des

femmes se sont rassemblées une fois de plus pour la marche annuelle de la Journée internationale des femmes que l'organisation Pour les droits et l'habilitation des femmes organise depuis 2011, avec des oratrices et une marche enthousiaste sur l'avenue Whyte à partir du campus de l'Université de l'Alberta jusqu'au parc Gazebo. Plusieurs des participantes sont ensuite allées au parc Tipton, quelques rues plus loin, pour participer à la marche hebdomadaire pour Gaza, à laquelle près de 1000 personnes ont participé.



Calgary

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE Vancouver



(Photos : LML, CSN, FIQ, Comité 8 mars, Regroupement des femmes de la Capitale nationale, Centre Entraide Amitié Senneterre, Maison d'aide et d'hébergement Fermont, Centre de la formation de la Côte Gaspé, Centre des femmes aux 4 vents)



www.pccml.ca • redaction@pccml.ca